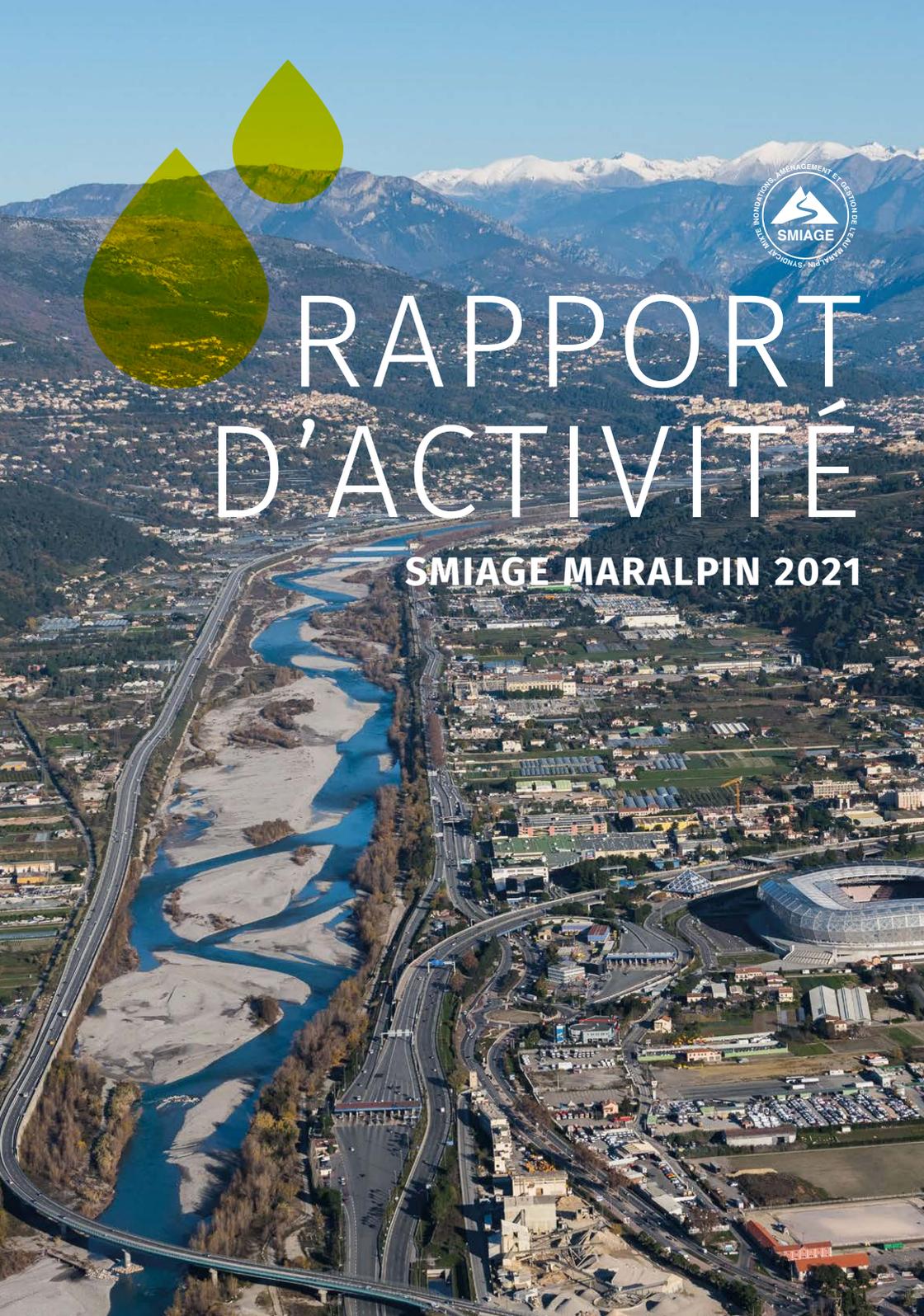




# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**SMIAGE MARALPIN 2021**







## SOMMAIRE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

SMIAGE MARALPIN 2021

- |           |   |           |           |  |           |
|-----------|---|-----------|-----------|--|-----------|
| <b>01</b> | Présentation générale                                       | <b>4</b>  | <b>08</b> | Zoom sur les bassins versants de la Tinée et de la Vésubie       | <b>60</b> |
| <b>02</b> | Zoom sur le bassin versant du Var Var amont                 | <b>33</b> | <b>09</b> | Zoom sur le bassin versant des Paillons                          | <b>63</b> |
| <b>03</b> | Zoom sur le bassin versant du Var Basse vallée du Var       | <b>38</b> | <b>10</b> | Zoom sur le bassin versant de la Cagne                           | <b>67</b> |
| <b>04</b> | Zoom sur le bassin versant de l'Estéron                     | <b>44</b> | <b>11</b> | Zoom sur le bassin versant de la Roya et des côtières mentonnais | <b>69</b> |
| <b>05</b> | Zoom sur le bassin versant de la Siagne et côtières (CACPL) | <b>45</b> | <b>12</b> | Zoom sur la façade maritime des Alpes Maritimes                  | <b>76</b> |
| <b>06</b> | Zoom sur le bassin versant de la Brague                     | <b>53</b> |           |  |           |
| <b>07</b> | Zoom sur le bassin versant du Loup                          | <b>58</b> |           |  |           |



# 1

## Protection contre l'aléa inondation

### 1 | Gestion des ouvrages et aménagements hydrauliques

Le **Pôle Ouvrages Hydrauliques** gère les ouvrages de protection contre les inondations qui lui ont été transférés ou délégués par les EPCI au titre du décret « Digues » n°2015-526 du 12 mai 2015 qui vient préciser les modalités de gestion, de surveillance et de réglementation.

Le parc d'ouvrages du SMIAGE accueille de nouveaux ouvrages (digues, barrages) qui doivent être réglementés et classés. Pour s'assurer de l'efficacité des systèmes d'endiguement (digues) et des aménagements hydrauliques (barrages et bassins écrêteurs), le législateur impose qu'ils soient soumis à des obligations telles que les Études De Dangers (EDD). Ces études de dangers doivent être réalisées pour obtenir l'autorisation de l'ouvrage par les services de l'État ou pour valider une demande de modification s'il y a déjà un arrêté sur l'ouvrage. Elles doivent être actualisées périodiquement et une mise à jour peut être exigée par arrêté préfectoral. Pour être conformes, elles doivent en outre obligatoirement être réalisées par des organismes agréés. Le SMIAGE est agréé mais externalise cette prestation afin de garantir l'examen de son parc d'ouvrages par le regard extérieur d'un autre organisme agréé. Fin 2021, le SMIAGE gère près de 40 km de linéaire de digues classées, et 7 bassins écrêteurs de crue.

#### Une gestion Territoriale

Le **Pôle Gestion Territoriale** est la porte d'entrée des collectivités. Il apporte son expertise conduisant à la réalisation d'études de faisabilité à l'échelle de petits bassins versants. Il conduit les dossiers réglementaires et naturalistes et mène également des opérations de réparations de berge en techniques végétales, afin de protéger les enjeux tout en garantissant et valorisant la biodiversité.

En 2021, sept opérations de génie biologique ont ainsi été menées sur le territoire de la CA du Pays de Grasse et de la CA de Sophia Antipolis pour un montant total de 134 180 € HT et 222 mètres de berges réparées et plantées. Après les intempéries de fin 2019, le Pôle Gestion Territoriale a organisé une formation interne à la pathologie des ouvrages afin de diagnostiquer les priorités d'actions post-événement. En 2021, 37 agents ont été formés en régie lors de 2 sessions à l'usine EDF de Saint-Martin-Vésubie.



En parallèle, l'outil de collecte des désordres, Smart Vigie, est opérationnel depuis la tempête Alex. Il reprend les procédures et méthodologies mises en place pendant la formation « pathologie des ouvrages ». 42 agents ont été formés à cet outil les 21 et 23 avril ainsi que le 5 mai 2021.

### Protection contre les inondations : études et travaux

Le **Pôle Maîtrise d'Œuvre Exécution** effectue le suivi des opérations en phase d'exécution et le contrôle des travaux. 12 chantiers sont terminés et 10 sont en cours : restauration capacitaire de

cours d'eau, confortement d'ouvrages classés, confortement de berges ou travaux d'urgence. Le montant des travaux réalisés s'élève à plus de 18 millions d'euros.

Le Pôle Travaux réalise l'ensemble des gros travaux, notamment les travaux de remise en état post intempéries (crues de 2019, tempête Alex...), mais également les travaux programmés dans les PAPI ou à travers les contrats territoriaux (cours d'eau, vallons, systèmes d'endiguement). Coût total des travaux post-tempête Alex 20 millions d'euros.

## 2 | Gestion de crise, système de prévision et d'alerte



**Le pôle hydrométéo** forme les acteurs communaux à la gestion de crise. Cela passe par la mise à disposition d'outils d'appui à la gestion de crise, d'alerte à la population mais aussi l'instrumentation du territoire et la compréhension des réactions de chaque cours d'eaux.

### L'instrumentation des cours d'eau et des systèmes d'endiguement pour consolider la base des données

L'année 2021 a été marquée par un renforcement de l'instrumentation sur l'est du territoire, en particulier le bassin versant de la Roya française à la suite de la tempête, cette instrumentation a été réalisée en lien avec les partenaires locaux (service de prévision des crues et l'unité hydrométrique de la DREAL PACA qui appuie techniquement le SMIAGE sur ces sujets). Une fois le parc de stations fiabilisé, l'objectif du syndicat est de consolider les données des étiages aux crues. Cela passe par des campagnes de jaugeages réguliers (coordonnées avec le suivi des étiages), mais aussi des jaugeages en moyennes et hautes eaux dès lors qu'un cours d'eau réagit afin de créer des courbes de tarages les plus complètes possibles. Ces données seront bancarisées grâce au travail préalable de création de fiches stations, réalisées dans le cadre d'un stage.

Pour compléter cette connaissance des cours d'eaux, l'analyse des débits par vidéosurveillance (FUDAA-LSPIV – méthode CEREMA) est développée depuis 2021 sur plusieurs sites. En parallèle, une thèse a démarré au sein du SMIAGE en partenariat avec Polytechnique Sophia Antipolis, l'Université de Nice et la société Novimet. Sarah Vigoureux - « Développement d'une méthodologie de prévision pluie-débit-inondation sur les fleuves côtiers de la Côte d'Azur » pour une durée de 3 ans.



## Renforcer la prévision des risques grâce à la mise à disposition d'outils complémentaires

Les données issues des capteurs sont utilisées en gestion de crise. Les astreintes et en particulier les veilleurs hydrométéo sont formés à l'utilisation du **superviseur** hydrométéorologique. Les partenaires publics ont également accès aux 160 capteurs mutualisés sur cet interface web collective. Au cours de l'année 2021, l'outil a été développé sur plusieurs aspects : mise en place d'indicateurs de montée des cours d'eau en crise, travail sur les alarmes mais aussi sur la base SIG intégrée à cet outil. Une sécurisation a également lieu sur le plan informatique pour renforcer la sécurité à la suite de l'incendie dans les datacenters OVH qui ont impacté certains outils.

Les **astreintes** du SMIAGE sont coordonnées par le biais du pôle hydrométéo. Afin de valider la prise en main des différents outils par les équipes, des exercices de gestion de crise sont réalisés en interne pour les 55 agents susceptibles de monter l'astreinte.

Les communes bénéficient de **formation aux outils** PREDICT, GEDICOM et Rainpol. **Deux exercices** ont été réalisés pour les équipes municipales sur les bassins versants du Loup et de la Brague. **L'alerte à la population** évolue avec les technologies actuelles. Toutefois, pour certains secteurs, la sirène reste très efficace. Un site pilote d'installation de sirènes a été réalisé à Mandelieu-la-Napoule, précédant un marché global pour 2022-2023.



## Des projets européens pour prévenir le risque inondation

•• NEPTUNE - lancement du projet

### Objectif

Améliorer la prévision des crues sur le bassin versant de la Roya

### Partenaires

INRAE, ARPAL, NOVIMET,

•• POIA - fin de projet

### Objectifs

- > Appui à la gestion de crise – risques climatiques
- > Accompagnement et mise à jour PAI, PCS, DICRIM
- > Alerte à la population risques naturels majeurs

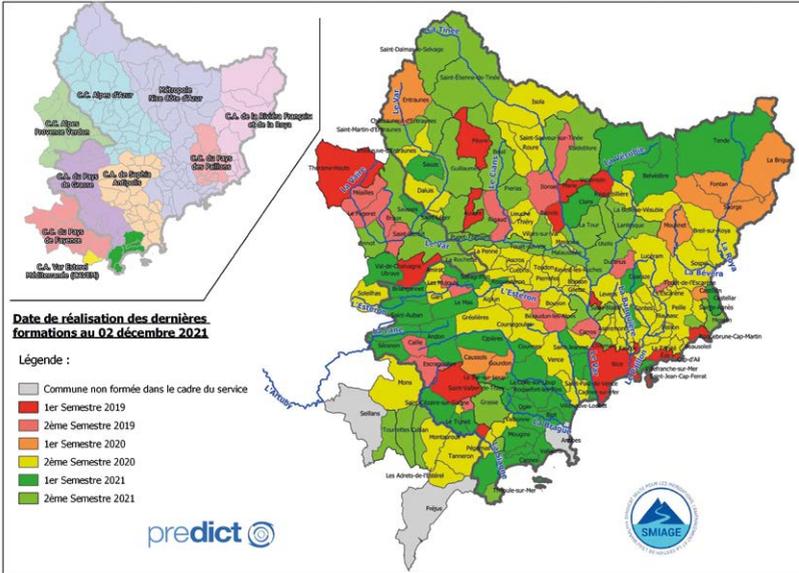
•• PREDICT - livraison 2021

35 communes dont 22 communes sur la zone POIA

**Formations** 100 communes formées, via un échange téléphonique ou une réunion sur place pour travailler sur l'espace wiki-predict.

**Bilan financier 2021** 140 000 € HT

PREDICT	Montant Ht
RÉALISÉ ANNÉE 1 17 mois	171 199,99 €
RÉALISÉ ANNÉE 2	124 070,80 €
RÉALISÉ ANNÉE 3	140 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>435 270,79 €</b>



**Date de réalisation des dernières formations au 02 décembre 2021**

Légende :

- Commune non formée dans le cadre du service
- 1er Semestre 2019
- 1er Semestre 2020
- 2ème Semestre 2020
- 1er Semestre 2021
- 2ème Semestre 2021

GEDICOM	Montant Ht
<b>RÉALISÉ ANNÉE 1 17 mois</b>	108 960,37 €
<b>RÉALISÉ ANNÉE 2</b>	64 062,64 €
<b>RÉALISÉ ANNÉE 3</b>	105 886,26 €
<b>TOTAL période marché</b>	<b>278 000 €</b>

• **GEDICOM** - outil de télé alerte déployé par le SMIAGE depuis 2018 (renommé F24 depuis)

**Souscriptions**

> 2020 : 56 communes dont 34 en territoire de montagne.  
 > en 2021 : 14 nouvelles communes dont 11 en territoire > Fin 2021, 70 communes dont 45 en territoire de montagne.

**Formations**

27 communes et 2 EPCI ont été formées à l'utilisation du service par F24.

**Bilan financier 2021 : 105 000 € HT**

**Astreintes : formations et exercices internes**

**Des formations annuelles :**

- > 1 formation pour les **18 veilleurs hydrométéo**
- > 1 formation pour les **14 référents ouvrages et 21 patrouilleurs**
- > 1 formation pour les **4 directeurs de permanence**

Ces exercices de gestion de crise interne centralisent l'ensemble des rôles d'astreinte. Tous les rôles sont testés, afin de mettre en œuvre les procédures: (directeurs/rice de permanence, intégration du rôle de chef de salle pour ordonner la salle de crise, cellule de main courante administrative, veilleurs hydrométéo, référents ouvrages, patrouilles).



# Suivi et entretien des cours d'eau



Le SMIAGE met en œuvre les programmes pluriannuels d'entretien et de restauration des cours d'eau sur les bassins versants du Riou de l'Argentière (06), Siagne (06) et Brague (06) et intervient ponctuellement sur les autres bassins versants pour prévenir le risque de formations d'embâcles.

## Nature des interventions :

- L'entretien et la restauration des ripisylves et la lutte contre les espèces invasives ;
- L'enlèvement des embâcles naturels ou anthropiques pouvant causer une entrave à l'écoulement des eaux en période de crue ;
- La gestion ponctuelle des sédiments en excédent ;
- entretien des ouvrages.

Pour l'année 2021, le SMIAGE est intervenu sur plus de 86 km de cours d'eau, pour un budget de **1 759 000 € HT**, grâce à l'appui de l'équipe en régie composée de 9 agents, un responsable et un mécanicien.

## Poursuite de l'étude pour l'élaboration des plans de gestion sur l'ensemble des bassins versants gérés par le SMIAGE (DIG)

Le SMIAGE a poursuivi l'élaboration des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire afin d'obtenir les Déclarations d'Intérêt Général qui habilitent le SMIAGE à réaliser l'entretien des cours d'eau dans le cadre de l'intérêt général.

## Plan de financement

	BASSIN VERSANTS	MONTANT	AGENCE DE L'EAU* (40 %)	DÉPARTEMENT 06 (10 %)	SMIAGE*
Lot 1	cotiers CARF, Roya/ Bévéra, Paillons	140 125 €	56 050 €	14 012,50 €	70 062,50 €
Lot 2	Cagne, Loup, Brague	114 650 €	45 860 €	11 465 €	57 325 €
Lot 3	Cotiers de Théoule-sur-mer, Riou, Siagne	118 250 €	47 300 €	11 825 €	59 125 €
Lot 4	Haut Var, Tinée, Vésubie	100 008 €	40 003,20 €	10 000,80 €	50 004 €
	<b>Total</b>	<b>473 033 €</b>	<b>189 213,20 €</b>	<b>47 303,30 €</b>	<b>236 516,50 €</b>

\* sous réserve d'éligibilité des actions

## Faits marquants :

- Études pour étendre les DIG à l'ensemble des cours d'eau présentant des enjeux en terme d'entretien préventif.

- L'ensemble des EPCI et communes ont été conviés à des réunions d'échange sur le programme d'actions sur 10 ans, finalisé début 2022.



Dans l'attente de l'obtention des DIG, le SMIAGE réalise l'entretien des cours d'eau situés sur des propriétés intercommunales et communales et peut intervenir sur des propriétés privées au titre de l'urgence uniquement dans le cadre d'un arrêté municipal.

## Poursuite des études hydromorphologiques pour la définition d'une stratégie de résilience des territoires grâce à la démarche de délimitation des espaces de bon fonctionnement

### LOT 1 :

**Paillons et cours d'eau du mentonnais**  
(groupement de commandes)

**Planning prévisionnel :**

**Début :** Février 2020

**Fin :** Début 2023

**Montant :** 260 577,50 € HT

**Bureaux d'études :**

SAFEGE et STYX 4D

**Partenaires financiers :**

Agence de l'eau RMC,  
Conseil Régional PACA,  
Conseil départemental 06.

### LOT 2 :

**Haut Var et Roya**

**Planning prévisionnel :**

**Début :** Février 2020

**Fin :** début 2023

**Montant après avenant suite au retrait du bassin versant Roya :**

100 800 € HT

**Bureaux d'études :**

EGIS et GEOPEKA

**Partenaires financiers :**

Agence de l'eau RMC,  
Conseil Régional PACA,  
Conseil départemental 06.

# Gestion de la ressource en eau



## Un outil de gestion partagé : les plans de gestion quantitatives de la ressource en eau (PGRE)

Les Plans de Gestion de la Ressource en Eau font suite aux Études des Volumes Prélevables Globaux (EVPG) réalisées sur les bassins identifiés comme étant en déséquilibre quantitatif par le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Ce sont des documents de planification concertés avec l'ensemble des usagers de l'eau du bassin qui définissent les actions à mener pour rétablir le juste équilibre entre les prélèvements d'eau et les besoins des milieux afin de réduire les consommations. Trois bassins sont concernés : la Cagne, le Loup et la Siagne.



## Dispositifs de suivi des eaux souterraines

### Objectifs

Préserver les ressources en eau par l'amélioration des connaissances, assurer une veille sur l'évolution des niveaux des nappes et le risque d'intrusions salines dans les aquifères littoraux, disposer et partager une vision globale sur l'état des masses d'eau souterraines et notamment des ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable.

### Moyens

Un réseau piézométrique de 60 points de suivi, forages de 15 à 400 mètres de profondeur, répartis dans les basses vallées de la Brague, du Loup, de la Cagne, du Var, des Pailions et de la Roya. Bancarisation pluriannuelle des données piézométriques, dans la Base nationale ADES.



## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

La pluviométrie de 2021 était déficitaire sur l'ensemble du territoire ; les cumuls pluviométriques du premier semestre étaient proches des valeurs normales puis ils ont présenté un déficit important sur la deuxième partie de l'année.

De manière générale la baisse des niveaux des nappes a débuté en mai, les valeurs d'étiage ont été atteintes entre fin août et novembre selon les secteurs. La recharge automnale des nappes n'a pas été significative.

Validation des PGRE (Plan de de Gestion de la Ressource en eau) Cagne et Loup.



## Document de référence ressource en eau et AEP

Le précédent document de référence datait de 2003 et nécessitait une mise à jour afin de proposer aux acteurs de l'eau une synthèse actualisée des différentes thématiques du cycle de l'eau (gestion, besoins en eau, qualité, fonctionnement des réseaux, protection des ressources, tarification, flux d'eau inter-BV) et un ensemble de propositions d'intérêt commun et d'orientations stratégiques à moyen et long termes.

### Objectifs

- Document synthétique avec Atlas cartographique
- Vision globale sur l'exploitation des ressources en eau
- Partage des données

## Étude sur l'eau agricole : diagnostic et propositions d'actions

L'usage de l'eau pour l'agriculture dans les Alpes-Maritimes présente plusieurs spécificités : irrigation majoritairement basée sur l'eau potable, localisation dans les basses vallées soumises à un fort développement urbain, absence de réseau collectif d'agriculteurs et perte de l'usage agricole de certains canaux. À cela s'ajoutent les tensions sur les milieux aquatiques et les difficultés d'approvisionnement en eau de plus en plus fréquentes dans le contexte de changement climatique d'où la nécessité d'acquérir des données précises. Pour cela le SMIAGE et la Chambre d'agriculture ont lancé en décembre 2021 une étude afin d'identifier les besoins en eau, actuels et futurs, pour satisfaire cet usage et fournir un schéma prospectif proposant des solutions d'amélioration.

Co-portage SMIAGE - Chambre Agriculture des Alpes-Maritimes. Réalisation 2021/2022 par le groupement de bureaux d'études SCP et Agriate.

### Deux parties

**Volet 1** - État des lieux, photographie de l'état actuel des ressources et de l'alimentation en eau potable.

**Volet 2** - Éléments prospectifs, identification des besoins en eau futurs, lien entre l'aménagement du territoire et la disponibilité de la ressource en eau, intégration des deux études sur l'eau agricole et le changement climatique ; propositions d'améliorations et de stratégies d'alimentation en eau.

### 2021

Rencontres avec les acteurs et collecte de données

### 2022

Présentation du volet 1 et lancement du volet 2

### 2023

Rendu



### Deux phases :

- 1/ Établir un diagnostic précis sur l'irrigation, provenance de l'eau, volumes, surfaces...
- 2) Proposer des solutions d'améliorations pour une meilleure utilisation de l'eau à usage agricole et pour la préservation de la ressource.

**Budget :** 120 000 € HT

**Financements :** Agence de l'Eau 72 000 € HT, État 24 000 € HT, Chambre d'Agriculture 12 000 € HT, SMIAGE 12 000 € HT



## Assainissement

Le service d'assainissement, historiquement appelé SATESE a su développer une compétence technique spécifique et dispose d'une bonne connaissance du territoire permettant de disposer dans ses missions d'une vision globale et actualisée des problématiques d'assainissement, notamment sur les territoires ruraux où l'ingénierie publique est moins présente. Depuis 2018, à la demande de certaines collectivités, le SMIAGE a élargi ses statuts juridiques afin de pouvoir réaliser de la délégation de maîtrise d'ouvrage dans ces domaines.



## Appui et assistance en matière d'assainissement

### Missions réalisées :

- 14 visites analyses sur les stations de moins de 2 000 Eh,
- 37 visites audits effectuées sur les stations de plus de 2 000 Eh et les déversoirs d'orage sur le réseau,
- 12 visites bilan 24h effectuées sur des stations neuves, à problèmes ou à la demande d'un partenaire. Ces bilans font office de bilans réglementaires pour l'Agence de l'Eau.
- 6 rédactions de cahiers de vie
- 1 rédaction de manuel d'autosurveillance

*Eh\* unité de mesure théorique. Il permet d'évaluer la pollution organique présente dans les eaux usées.*

### Participation active à :

- 2 projets de mise en conformité de l'autosurveillance des stations d'épuration,
- 12 études et projets d'assainissement (réseaux, station d'épuration),
- 78 assistances pour l'évaluation de la qualité des services de l'eau (SISPEA, RPQS, déclarations primes Agence de l'eau).



# Gestion administrative, financière et support

## Ressources humaines chiffres clés :

évolution des effectifs, répartition des agents (H/F, CDD, CDI, fonctionnaires)

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS DE 2017 À 2021 (AGENTS TITULAIRES)

	AGENTS TITULAIRES	dont catégorie A	dont catégorie B	dont catégorie C
2017	22	9	7	6
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	4	4	5
	dont filière administrative femme	1	1	1
	dont filière administrative homme	0	0	0
2018	32	10	10	12
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	5	7	9
	dont filière administrative femme	1	1	3
	dont filière administrative homme	0	0	0
2019	34	13	9	12
	dont filière technique femme	5	2	0
	dont filière technique homme	5	7	8
	dont filière administrative femme	3	0	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2020	38	15	7	16
	dont filière technique femme	7	1	0
	dont filière technique homme	5	5	12
	dont filière administrative femme	3	1	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2021	41	17	8	16
	dont filière technique femme	8	1	1
	dont filière technique homme	6	3	11
	dont filière administrative femme	2	3	4
	dont filière administrative homme	1	1	0

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS DE 2017 À 2021 (AGENTS CONTRACTUELS)

AGENTS CONTRACTUELS		dont catégorie A	dont catégorie B	dont catégorie C
2017	<b>22</b>	9	7	6
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	4	4	5
	dont filière administrative femme	1	1	1
	dont filière administrative homme	0	0	0
2018	<b>32</b>	10	10	12
	dont filière technique femme	4	2	0
	dont filière technique homme	5	7	9
	dont filière administrative femme	1	1	3
	dont filière administrative homme	0	0	0
2019	<b>34</b>	13	9	12
	dont filière technique femme	5	2	0
	dont filière technique homme	5	7	8
	dont filière administrative femme	3	0	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2020	<b>38</b>	15	7	16
	dont filière technique femme	7	1	0
	dont filière technique homme	5	5	12
	dont filière administrative femme	3	1	4
	dont filière administrative homme	0	0	0
2021	<b>41</b>	17	8	16
	dont filière technique femme	8	1	1
	dont filière technique homme	6	3	11
	dont filière administrative femme	2	3	4
	dont filière administrative homme	1	1	0

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>TOTAL AGENTS</b>	<b>23</b>	<b>43</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>75</b>

# Budget et comptabilité : budget, suivi d'exécution

	TOTAL	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<b>BUDGET PRIMITIF 2021</b>	62 926 666,82 €	10 761 546,54 €	52 165 120,28 €
<b>BUDGET SUPPLEMENTAIRE</b>	43 452 221,28 €	15 124 157,52 €	28 328 063,76 €
<b>DECISION MODIFICATIVE 2021</b>	10 940 032,65 €	-	10 940 032,65 €
<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b>	50 707 551,72 €	6 977 658,48 €	43 729 893,24 €

## Compte administratif 2021 SMIAGE

Le compte administratif 2021 vient clôturer un exercice budgétaire :

- Excédentaire + 2 073 216,50€ sur la section de fonctionnement
- Déficitaire sur la section d'investissement – 2 103 267,52 €
- Dépenses : 6 977 658,48 € en fonctionnement, 48 535 647,40 € en investissement
- Recettes : 24 156 072,50 € en fonctionnement, 41 626 625, 72 € en investissement.



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses de fonctionnement** : 6 977 658,48 € dont 3 836 932,41 € de masse salariale et 1 725 876,33 € d'opérations pour le compte des EPCI en transfert.

**Recettes de fonctionnement** : 9 050 874,98 € dont 919 662,90 € de recettes propres du smiage (AOT, audits, subventions liées au personnel ...)

*Elles sont composées de la contribution des membres en transfert et d'une partie des contributions des membres en délégation (participation aux frais de structure et aux charges de personnel).*

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges de fonctionnement	2386525,51 €	70	Produits de service du domaine (AOT, redevance ..)	379 033,95 €
012	Charges de personnel	3836932,41 €	74	Dotations, subventions, participations	8 588 727,18 €
65	Autres charges diverses	117958,87 €	75	Autres produits de gestion courante	2,21 €
			013	Atténuations de charges	1 547,52 €
<b>Total dépenses de gestion</b>		<b>6341416,79 €</b>	<b>Total recettes de gestion</b>		<b>8969310,86 €</b>
66	Charges financières	123254,30 €			
67	Charges exceptionnelles	86 695,89 €			
68	Provisions postales	201079 €	78	Reprise surprovisions postcruée	79385 €
<b>Total dépenses réelles et mixtes</b>		<b>6752415 €</b>	<b>Total recettes réelles et mixtes</b>		<b>9048 695,86 €</b>
042	opération d'ordre de transfert entre sections	25212,50 €	042	opération d'ordre de transfert entre sections	217,12 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>225 212,50 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>217 912 €</b>
			002	Résultat de fonctionnement reporté	15105197,52 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>6977 658,48 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>24156072,50 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
20	immobilisations incorporelles	52636027 €	13	Subventions d'investissement	77818511 €
21	immobilisations corporelles	42699123 €	20	immobilisations incorporelles	
23	immobilisations en cours	1888813755 €	23	immobilisations en cours	576 000 €
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>19 841 489,05 €</b>	<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>77876111 €</b>
13	subventions d'équipements	206250 €	45	potations, fonds divers et réserves	2781123 €
16	immobilisations corporelles	160592,72 €			
26	Participations et créances rattachées	500 000 €	26	Participations et créances rattachées	100 000 €
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>662 655,22</b>	<b>Total des réalisations financières</b>		<b>2881 123 €</b>
45	opérations pour compte de tiers	21935 680,56 €	45	Participation des membres	27765 845,68 €
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>42439 824,83</b>	<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>38434 579,79 €</b>
040	opération d'ordre de transfert entre sections	21912 €	040	opération d'ordre de transfert entre sections	225 212,50 €
041	opérations patrimoniales	128788929 €	041	opérations patrimoniales	1287 889,29 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>1290 068,41</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>1513101,79 €</b>
001	Solde d'exécution reporté	480575416 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1678 944,14 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>48535647,40 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>41626625,72 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Dépenses d'investissement : 48 535 647,40 €

Les dépenses d'investissement augmentent considérablement cette année (+ 115 % par rapport à 2020) en raison des travaux réalisés suite au passage de la tempête Alex qui représentent toutes réalisations confondues (contrat territoriaux Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) et CA de la Riviera Française (CARF), travaux pour le Département des Alpes-Maritimes (CD06), la CC Alpes d'Azur (CCAA) et le SMIX Vésubie (SMIX) et Valdeblore ainsi que l'ensemble des contrats de délégations de maîtrise d'ouvrage) : 21 051 264,66 €.

Pour les autres EPCI, les dépenses sont stables ou diminuent sur cette section.

### Recettes d'investissement : 41 626 625,72 €

Sont comptabilisées dans cette section, les contributions des membres en délégation (compte de tiers) et les subventions reçues de l'Agence de l'eau, la Région Sud, l'Etat et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Subventions versées par organismes financeurs (toute section confondue) :

SUBVENTIONS VERSÉES PAR FINANCEURS	CA 2020	CA 2021
MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	927 200,26 €	1 318 475,68 €
ÉTAT	5 561 720,22 €	9 433 469,18 € <i>dont 3 739 966,37 € pour la tempête Alex</i>
CONSEIL RÉGIONAL PACA	1 083 834,22 €	1 226 826,15 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 06	1 492 441,73 €	9 069 750,31 € <i>dont 8 637 563,85 € pour la tempête Alex</i>
AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITÉRANÉE	1 324 787 €	1 067 905 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 389 983,55 €</b>	<b>22 116 426,32 €</b>

### Le SMIAGE a perçu 2 781 123 € de FCTVA sur 2021 :

- 1 957 745 € pour les dépenses de 2019,
- 823 378 € pour les dépenses 2021 en lien avec la tempête Alex.

Pour rappel, le SMIAGE n'a souscrit aucun emprunt depuis sa création.



# Commande publique

+ de 35 marchés

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
210028	Gestion sédimentaire du vallon de la Loubonnière Commune de Pégomas	44 860 €	SAS SOCIETE NOUVELLE	13/12/2021
210003	Réfection de la butée de pied sous-marine et des épis du Borrigo et du casino du secteur 2 de la baie du soleil à Menton	696 590 €	TAMA TP	12/02/2021
210006	Travaux de reconstruction consécutifs tempête Alex Vallée de la Vésubie	Sans maximum 9 800 000 €	RAZEL BEC	31/05/2021
210005	Travaux de reconstruction consécutifs tempête Alex – vallée de la Roya	Sans maximum	SA AGENCE COZZI CMM	31/05/2021
210008	Fourniture et installation de stations hydrométriques, pluviométriques et surveillance par camera sur le bassin versant de la Roya Française	72 790 €	CENEAU	18/05/2021
210022	Installation de sirènes d'alerte sur la commune de Mandelieu-la-Napoule	117 276 €	EURO LINK	14/08/2021
210011	Mission de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre des travaux de reconstruction consécutifs à la tempête Alex – vallée de la Vésubie	100 000 €	DEGAINE INGENIERING EURO PACTE	02/07/2021
210012	Mission de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre des travaux de reconstruction consécutifs à la tempête Alex – vallée de la Roya	100 000 €	DEGAINE INGENIERING EURO PACTE	02/07/2021
210009	Fourniture et mise en place de chaînes de mesures pour piézomètres et stations hydrométriques pour le suivi des ressources en eau stratégiques	180 000 € 45 000 €	OTT FRANCE SARL	31/05/2021
210024	Etudes globales sur les vallons du Pays de Grasse	50 200 €	ACRI IN	13/10/2021

<b>N° DE MARCHÉ</b>	<b>OBJET DU MARCHÉ</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>DATE DE NOTIFICATION</b>
210004	Étude de faisabilité pour l'abaissement des seuils n°6, n°5 et n°4 dans la basse vallée du Var	73 650 €	ARTELIA	16/03/2021
210035	Accord-cadre pour la fourniture, la pose et la maintenance de stations hydrométéorologiques – lot 1 « fourniture de stations hydrométriques pour le suivi des crues »	270 000 €	OTT FRANCE SARL	27/12/2021
210036	Accord-cadre pour la fourniture, la pose et la maintenance de stations hydrométéorologiques – lot 2 « fourniture de caméra de surveillance des cours d'eau »	270 000 €	TENEVIA	29/12/2021
210001	Emission et gestion des prestations sociales a l'attention du personnel – titre CESU	360 000 €	UP	26/02/2021
210002	Emission et gestion des prestations sociales a l'attention du personnel – titre restaurant	360 000 €	EDENRED FRANCE	25/02/2021
210023	Mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de restauration de la continuité écologique du seuil d'Annot commune d'Annot – rivière Vaire	98 900 €	HETR / SAMMI STRUCTURES	13/10/2021
210013	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 1 « ouest »	2 800 000 €	SNPE	05/07/2021
210014	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 2 « ouest-littoral »	1 200 000 €	MARIA FRERES FRANCE ELAGAGE AZUR JARDINS	06/07/2021
210015	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 3 « centre-ouest »	1 200 000 €	FRANCE ELAGAGE MARIA FRERES CAVALLO	05/07/2021

# Commande publique

+ de 35 marchés

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
210016	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 4 « centre »	1 400 000 €	MARIA FRERES FRANCE ELAGAGE AZUR JARDINS	06/07/2021
210017	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 5 « centre »	800 000 €	FRANCE ELAGAGE MARIA FRERES CAVALLO	05/07/2021
210018	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 6 « nord-est »	1 200 000 €	ID VERDE ADE SERVICES	05/07/2021
210019	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 7 « nord »	600 000 €	ID VERDE ADE SERVICES	05/07/2021
210020	Entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages du territoire du SMIAGE – lot 8 « nord-ouest »	400 000 €	SERPE	06/07/2021
210025	Étude diagnostic-schéma directeur de l'usage agricole de l'eau sur le territoire des Alpes-Maritimes	117 512,81 €	AGRIATE / SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE	22/10/2021
210021	Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'assistance foncière	200 000 €	GEOFIT EXPERT	05/08/2021
210031	Etude ressource en eau stratégique des calcaires jurassiques du Cheiron, de Mons-Audibergue, et de Tourette-Chiers	147 525 €	HYDROFIS SAS / A LA SOURCE CONSEIL	28/12/2021
210032	Accord-cadre de prestations topographiques – lot 1 « ouest »	1 200 000 €	SELAS SGE LEVIER- CASTELLI / SEGC TOPO / SARL ATM	03/01/2022

<b>N° DE MARCHÉ</b>	<b>OBJET DU MARCHÉ</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>DATE DE NOTIFICATION</b>
210033	Accord-cadre de prestations topographiques – lot 2 « basse vallée du Var »	800 000 €	OPTIA MÉDITERRANÉE	29/12/2021
210034	Accord-cadre de prestations topographiques – lot 3 « montagnes et est du territoire »	600 000 €	SARL ATM / SELAS SGE LEVIER-CASTELLI / SEGC TOPO	03/01/2022
210029	Mission de coordination sécurité et protection de la sante dans le cadre des travaux en montagnes et dans l'est du territoire du SMIAGE	210 000 €	EURO PACTE / DEGAINE INGENIERING	14/12/2021
210007	Mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de protection de la digue de la zone industrielle de Saint-Laurent-du-Var	219 806,07	EGIS EAU SAS	25/05/2021
210026	Études, contrôles et investigations géotechniques et géologiques pour les ouvrages et sites gérés par le SMIAGE – lot 1 « littoral et fleuves côtiers »	1 400 000 €	FONDASOL / GEOLITHE	25/10/2021
210027	Etudes, contrôles et investigations géotechniques et géologiques pour les ouvrages et sites gérés par le SMIAGE – lot 2 « montagne »	1 000 000 €	FONDASOL / GEOLITHE	25/10/2021
210030	Définition du programme de restauration des espaces de bon fonctionnement (EBF) et de réduction du risque inondation dans la plaine de la brague	352 950,50	EGIS EAU SA	27/12/2021
210010	Mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de sécurisation du collège de Saint-Sauveur-sur-Tinée contre les crues de la Tinée	392 525 €	TRACTEBEL ENGINEERIN / SPIELMANN & CHINIRO	05/07/2021



# Comités syndicaux + exécution des délibérations

Cinq comités syndicaux se sont réunis en 2021.

Ils représentent les temps forts du syndicat :

- 18 mars 2021 - 13 avril 2021
- 10 juin 2021
- 23 septembre 2021
- 14 décembre 2021

Les délibérations du Comité Syndical sont disponibles pour consultation sur le site internet du SMIAGE ainsi que sur le rapport d'activités annuel.

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
CS DU 18.03.2021	Délib-2021-01	Rapport d'orientation budgétaire 2021
	Délib-2021-02	Adhésion à l'AGORA
	Délib-2021-03	Adoption de l'Avenant n°5 au Contrat Territorial de la Communauté de Communes Cannes Pays de Lérins (CACPL)
	Délib-2021-04	Adoption du Contrat Territorial de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) tempête Alex
	Délib-2021-05	Attribution d'une subvention Association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM)
	Délib-2021-06	Adoption de la convention avec la Fédération Départementale des Associations Agrées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Alpes-Maritimes (FDAAPPMA) suivi piscicoles 2021
	Délib-2021-07	Adoption de la convention de groupement de commandes Autoroute A8
	Délib-2021-08	Autoriser le Président à déposer un dossier d'autorisation environnementale unique et engager l'enquête publique pour les travaux de défense contre la mer (DAEU) Menton secteur 1
	Délib-2021-09	Autoriser le Président à déposer un DAEU Menton secteur 3
	Délib-2021-10	Autoriser le Président à demander une concession Menton secteur 1

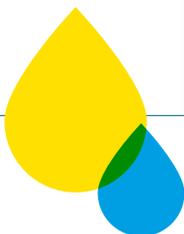
COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-11	Autoriser le Président à demander une concession Menton secteur 3
	Délib-2021-12	Autoriser le Président à déposer un dossier environnementale à autorisation unique et engager l'enquête publique pour la création d'un bassin écrêteur de crues La Théoulière à Menton
	Délib-2021-13	Adoption de l'avenant 1 à la convention de groupement de commandes MNCA sécurisation du collège à Saint-Sauveur-sur-Tinée
	Délib-2021-14	Adoption de la convention de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage à Tende suite à la tempête Alex
	Délib-2021-15	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à Breil suite à la tempête Alex
	Délib-2021-16	Adoption de la convention CARF création d'un forage de reconnaissance
	Délib-2021-17	Adoption de la convention occupation précaire EDF station mesure Tanneron
	Délib-2021-18	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à Mandelieu pour l'installation sirènes d'alerte
	Délib-2021-19	Adoption de la convention de Mise à Disposition d'un piézomètre avec la Caisse Régionale Crédit Agricole PCA
	Délib-2021-20	Autoriser le Président à demander des subventions
	Délib-2021-21	Création de postes suite avancement de grade
	Délib-2021-22	Modification délibération n°2019-113
	Délib-2021-23	Modification du protocole ARTT

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
CS DU 13.04.2021	Délib-2021-24	Adoption de l'Avenant n°4 au contrat territorial de la MNCA
	Délib-2021-25	Adoption de l'Avenant n°4 au contrat territorial de la CA Sophia Antipolis
	Délib-2021-26	Adoption de l'Avenant n°6 au contrat territorial de la CA Cannes Pays de Lérins,
	Délib-2021-27	Adoption de l'Avenant n°4 au contrat territorial de la CA Pays de Grasse
	Délib-2021-28	Adoption de l'Avenant n°5 au contrat territorial de la CA Riviera Française
	Délib-2021-29	Adoption de l'Avenant n°3 au contrat territorial de la CA Var Esterel Méditerranée
	Délib-2021-30	Adoption de l'Avenant n°3 au contrat territorial de la CC Pays des Paillons
	Délib-2021-31	Adoption de l'Avenant n°3 au contrat territorial de la CC Pays de Fayence
	Délib-2021-32	Adoption de l'Avenant n°3 au contrat territorial de la CC Alpes d'Azur
	Délib-2021-33	Adoption de l'Avenant n°4 au contrat territorial de la CC Alpes Provence Verdon
	Délib-2021-34	Adoption du Budget Primitif (BP) 2021
	Délib-2021-35	Modification de l'AP CT20182021 et adoption des Crédits de Paiements 2021
	Délib-2021-36	Lettre d'intention du SMIAGE pour le portage des actions du PAPI Var 3
	Délib-2021-37	Lettre d'intention du SMIAGE pour le portage des actions du PAPI d'études Siagne.
	Délib-2021-38	Adoption de la convention de mise à disposition de terrains pour la création d'un bassin écrêteur à la Théoulière
	Délib-2021-39	Adoption de la convention DMO EDF Breil



COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-40	Adoption des conventions de mise à dispositions de terrains communaux et privés pour la sécurisation des berges du Lac de Breil
	Délib-2021-41	Adoption de l'Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de Saint Auban
	Délib-2021-42	Adoption de la convention de groupement de commande avec le CD06 pour 1étude diagnostic sur les systèmes radio du SMIAGE
	Délib-2021-43	Autoriser le Président à demander des subventions
	Délib-2021-44	Modification délibération 2017_35
	Délib-2021-45	Modification délibération 2017_45
	Délib-2021-46	Modification délibération 2018_25
	Délib-2021-47	Modification délibération 2018_73
	Délib-2021-48	Modification délibération 2019_22
	Délib-2021-49	Modification délibération 2019_115
	Délib-2021-50	Adoption de la convention de mise à disposition d'un agent à la REAAM
CS DU 10.06.2021	Délib-2021-51	Contrat Natura 2000 Subvention 2022
	Délib-2021-52	Consultation SDAGE 2022-2027
	Délib-2021-53	Adoption de la convention Travaux génie végétal Biot
	Délib-2021-54	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec EDF Lac Breil Annule et Remplace
	Délib-2021-55	Adoption de la convention du système endiguement Grand Arénas digue ESCOTA
	Délib-2021-56	Adoption de la convention Système endiguement Grand Arénas Aéroport Côte d'Azur (ACA)
	Délib-2021-57	Adoption de la convention Système endiguement du Grand Arénas CADAM MIN

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-58	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à Sigale pour le confortement de talus
	Délib-2021-59	Adoption de la convention avec l'Association Nice Météo 06
	Délib-2021-60	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à Villars-sur-Var pour le canal d'irrigation
	Délib-2021-61	Adoption du compte de gestion 2020 du payeur départemental
	Délib-2021-62	Adoption du compte administratif 2020
	Délib-2021-63	Adoption des affectations de résultats 2020
	Délib-2021-64	Adoption du Budget Supplémentaire (BS)2021
	Délib-2021-65	Modification des Statuts
	Délib-2021-66	Délégation au Président de mise à disposition temporaire de parcelles
	Délib-2021-67	Représentants AGORA
	Délib-2021-68	Autoriser le Président à demander des subventions
CS DU 23.09.2021	Délib-2021-69	Election du Président
	Délib-2021-70	Election des Vices - Présidents
	Délib-2021-71	Election des membres du bureau
	Délib-2021-72	Délégation donnée au Président
	Délib-2021-73	Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
	Délib-2021-74	Désignation des représentants du SMIAGE
	Délib-2021-75	Adoption de l'Avenant n°5 avec la Métropole Nice Côte d'Azur
	Délib-2021-76	Adoption de l'Avenant n°5 au contrat territorial avec la CA Sophia-Antipolis
	Délib-2021-77	Adoption de l'Avenant n°7 avec la CA Cannes Pays de Lérins



COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-78	Adoption de l'Avenant n°5 au contrat territorial avec la CA Pays de Grasse
	Délib-2021-79	Adoption de l'avenant n°6 au contrat territorial avec la CA Riviera Française
	Délib-2021-80	Adoption de l'Avenant n°4 au contrat territorial avec Esterel Côte d'Azur Agglomération
	Délib-2021-81	Adoption de l'Avenant n°4 avec la CC Pays des Paillons
	Délib-2021-82	Adoption de l'Avenant n°4 avec la CC Pays de Fayence
	Délib-2021-83	Adoption de l'Avenant n°4 avec la CC Alpes d'Azur
	Délib-2021-84	Adoption de l'Avenant n°5 au contrat territorial avec la CC Alpes Provence Verdon
	Délib-2021-85	Adhésion au groupement de commandes du Centre de Gestion (CDG)
	Délib-2021-86	Révision des statuts
	Délib-2021-87	Adoption de l'Avenant n°1Gares et Connexion
	Délib-2021-88	Adoption de l'Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour EDF au Lac de Breil
	Délib-2021-89	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SM3V annule et remplace
	Délib-2021-90	Adoption de l'Avenant n°1 à la convention FESNEAU CCAA, SMIAGE et CD06
	Délib-2021-91	Adoption de l'Avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du Pont de l'AIGARA à Breil
	Délib-2021-92	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour un talus de soutènement de la piste communale à Gars

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-93	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la sécurisation du Riou Blanc à Callian
	Délib-2021-94	Autoriser le Président à déposer une demande d'enquête environnementale et enquête publique Confortement Basse Vallée du Var
	Délib-2021-95	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage CAPG pour des travaux au vallon des Alouettes
	Délib-2021-96	Adoption de la convention de mise à disposition de parcelles à la CACPL Vallon Théoulière
	Délib-2021-97	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage EDF usine électrique Saint-Martin-Vésubie
	Délib-2021-98	Participation au projet Concert'eaux OPERA
	Délib-2021-99	Adoption de la convention ALTINERGIE
	Délib-2021-100	Adoption de la convention AGORASTORE Vente aux enchères de véhicules
	Délib-2021-101	Autoriser le Président à demander des subventions
	Délib-2021-102	Création de postes et tableau des emplois
	Délib-2021-103	Adoption de l'Avenant n°1 au contrat territorial avec la MNCA tempête Alex
	CS DU 14.12.2021	Délib-2021-104
	Délib-2021-105	Demande de renouvellement pour les agréments barrages classe C et digues
	Délib-2021-106	Adoption de la convention GEOSUD accès DINAMIS
	Délib-2021-107	Adoption de la convention sur la rétrocession d'ouvrage à Gorbio

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-108	Adoption de l'Avenant n°1 à la convention délégation de maîtrise d'œuvre CASA Malvan
	Délib-2021-109	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sur l'étude hydraulique à Villars-sur-Var
	Délib-2021-110	Adoption de la convention Chemins de Fer Provence pour la mise à disposition d'un terrain à Puget-Théniers
	Délib-2021-111	Adoption de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le pont Vaïre à Annot
	Délib-2021-112	Adoption de la convention thèse pluie-débit-inondation
	Délib-2021-113	Adoption de la convention HD-RAIN
	Délib-2021-114	Acte d'approbation du projet Européen Concert-Eaux OPERA
	Délib-2021-115	Adoption de l'Avenant n°2 PAPI VAR 2 Seuil 16
	Délib-2021-116	Adoption de la convention de prolongation des financements Métropole Nice Côte d'Azur
	Délib-2021-117	Adoption de l'Avenant pour la prolongation de la mise à disposition de parcelles au Broc
	Délib-2021-118	Adoption de la convention analyses eau REAAM
	Délib-2021-119	Adoption de la Décision Modificative n°1 SMIAGE
	Délib-2021-120	Modification CP 2021 et report CP non consommés 2020 sur 2022
	Délib-2021-121	Autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses
	Délib-2021-122	Modification tableau inventaire comptable
	Délib-2021-123	Désignation représentants CDRNM et CCSPL

COMITÉ SYNDICAL	NUMÉRO DÉLIBÉRATION	DÉLIBÉRATIONS
	Délib-2021-124	Adoption de l'Avenant n°6 du contrat territorial avec la MNCA
	Délib-2021-125	Autoriser le Président à demander des subventions
	Délib-2021-126	Création de postes et tableau des emplois
	Délib-2021-127	Révision règlement Télétravail
	Délib-2021-128	Adoption de la convention RIA (Restaurant Inter-Administraif)
	Délib-2021-129	Participations du CD06 au SMIAGE

# Prévention et Sécurité

## Sécurité

- Protection des travailleurs isolés : test de différents matériels et technologies.
- Formations : plan de formations pour les agents sur les thématiques suivantes: risques routiers et éco conduite, travaux en eaux vives, élagage, travaux acrobatiques, secourisme, AIPR, habilitation électrique, CACES.
- Matériels de secours : équiper la Base Carros d'un défibrillateur pour les interventions avec une complexité d'accès pour les secours.
- Rédaction de protocoles internes pour les interventions : identifier toutes les opérations à risques nécessitant des procédures internes spécifiques.
- Contrôles réglementaires : fiches de suivis pour les EPI spécifiques ainsi que pour les contrôles de matériels pour la base Carros, suivi des contrôles réglementaires pour les engins.
- Gestion du pool de véhicules : commande et mise en œuvre d'une armoire à clés électrique pour gérer les affectations des véhicules du CADAM aux agents.
- Commandes des EPI

## Santé et Hygiène

- Nettoyage et désinfection des locaux
- Matériels COVID : commande et gestion des stocks
- Vaccination : communication autour des campagnes de vaccination contre le COVID 19 et pour la grippe

## Locaux

- Vestiaires au bâtiment MOUNIER

# Zoom par bassin versant

## Zoom sur le bassin versant du Var

- Var amont
- Basse vallée du Var

- > Zoom sur le bassin versant de l'Estéron
- > Zoom sur le bassin versant de la Siagne et côtiers
- > Zoom sur le bassin versant de la Brague
- > Zoom sur le bassin versant du Loup
- > Zoom sur les bassins versants de la Tinée et de la Vésubie
- > Zoom sur le bassin versant des Paillons
- > Zoom sur le bassin versant de la Cagne
- > Zoom sur le bassin versant de la Roya et des côtiers mentonnais
- > Zoom sur la façade maritime des Alpes Maritimes





# Zoom sur le bassin versant du Var

## Var amont



Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle du bassin versant du Var amont, fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du fleuve et de ses principaux affluents.

L'objectif de l'étude est d'agir, prioritairement,

sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.

Retour sur 2021 : finalisation du diagnostic et 2 ateliers avec les élus locaux

**Étude hydromorphologique :** fin de l'état des lieux et début de la concertation avec les communes et EPCI pour construire un espace de bon fonctionnement concerté.



Atelier du 9 novembre avec la CC Alpes d'Azur



Atelier du 21 septembre 2021 avec la CC Alpes Provence Verdon

## Plan de financement

Montant	Subventions			Autofinancement SMIAGE		
	Agence de l'eau (40 %)	Région PACA (30 %)	Département 06 (10% de la participation CCAA et MNCA)	MNCA	CCAA	CCAPV
<b>78 081 €</b>	31233 €	23425 €	5235 €	1637 €	8831 €	7 720 €

### Programmes d'actions sites Rivières Sauvages (Rivières Rouges et Estéron)

Il reste 1 % de rivières considérées « sauvages » en France pour lesquelles l'ensemble des acteurs publics et privés se mobilisent pour leur préservation. Un fonds pour la conservation des rivières sauvages a été lancé en 2012 pour contribuer à délivrer un label: « Site Rivières Sauvages ».

**25 rivières sont labellisées dont 5 dans le Département des Alpes Maritimes :** les Rivières Rouges (Le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen et le vallon de Cante) et l'Estéron. Il s'agit d'un outil de concertation et de mobilisation en vue de la conciliation des usages et de la préservation des milieux, sans réglementation associée. Il permet la reconnaissance de ses richesses paysagères et écologiques et la mobilisation de fonds privés.

## RETOUR SUR 2021

Étude de l'impact des fondants routiers sur les milieux aquatiques du Cians

- Suivi hydrologique et qualité de la Roudoule et de l'Estéron
- Réunions de travail avec le pôle environnement de la CC Alpes d'Azur pour les Rivières Rouges et le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur pour l'Estéron
- Présentation des actions lors du COPIL Natura 2000 ou du COPIL Estéron
- Poursuite du programme pédagogique « Graines de Rivières Sauvages » basé sur le land art, avec la création d'un conte à partir des photos des œuvres, ouverture des inscriptions pour le programme 2021-2022 basé sur la bande dessinée
- Étude de l'ADN environnemental des Diatomées pour les Rivières Rouges et l'Estéron
- Organisation d'un World Clean Up Day en partenariat avec la CC Alpes d'Azur et l'association « la montagne qui donne en vie » le 25 septembre 2021
- Étude des services écosystémiques de l'Estéron
- Participation à des événements grand public, comme la première édition d'Explora 'Cians : journée participative avec des stands et un inventaire participatif de la faune



# Protection contre l'aléa inondation

## Étude de Dangers de la Digue du Tuébi à Guillaumes

Coût total : 30 000 € HT

La Digue du Tuébi (Classe C) protège une partie du Centre-Ville de Guillaumes contre les crues torrentielles du Tuébi. Les aménagements anthropiques ont eu pour conséquence de réduire la section d'écoulement sur le cône de déjection avant la confluence avec le Var. L'érosion externe et l'affouillement sont les principaux risques identifiés sur la digue. L'Étude De Dangers va permettre d'obtenir un nouvel arrêté suite à l'ancien arrêté obtenu en 2015.



## Étude de Dangers de la Digue des Plans à Guillaumes

Coût total : 30 000 € HT

La Digue de Guillaumes Les Plans (Classe C), surmontée en sa crête par la route départementale, protège les habitations et infrastructures en rive gauche du Var. Le point particulier de ce système d'endiguement concerne la présence du barrage du Grillatier (prise d'eau hydroélectrique grâce à l'actionnement d'un clapet dans le lit mineur du Var). Le clapet crée un point de singularité au droit de la digue qui est déjà sujet au risque d'érosion externe.



## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

- Pose de 3 caméras de surveillance des digues à Puget-Théniers sur le Var et Guillaume sur le Var et le Tuébi

- **Coût : 50 000 € HT**

- Fin de chantier : novembre 2021



**Formation des élus :** une session de formation collective a été réalisée en mairie de Puget-Théniers pour les élus de la CC Alpes d'Azur et la CC Alpes Provence Verdon.

**Objectif :** mieux se connaître en gestion de crise et appréhender les outils en autonomie. Communes sinistrées tempête Alex présentes.



## Actions de sensibilisation

### Renforcement de la digue de Puget-Théniers

Dans le cadre des travaux de confortement du système d'endiguement de Puget-Théniers, des actions de sensibilisation sont réalisées : plaquette d'information, une visite de chantiers proposée aux habitants, en présence du Président du SMIAGE et des élus du territoire le 11 septembre 2021.



## Suivi et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Var

Var amont			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CCAPV	Ravin de Guillaumas	Enlèvement d'embâcles	Intervention en régie
CCAA	L'Espinet	Enlèvement d'embâcles Restauration sédimentaire	

## Suivi de la qualité des cours d'eau

4 campagnes de suivi physico-chimique réalisées (1 à chaque saison) et 1 campagne de prélèvements biologiques (macro-invertébrés et diatomées) sur le Var à Entraunes, en aval de Puget-Théniers ainsi que sur le Cians en aval de Beuil. L'objectif est d'attribuer une note d'état écologique annuelle sur ces rivières à ces emplacements. Le bon état écologique a été obtenu à Entraunes ainsi que sur le Cians en 2021. Le Var, à Puget-Théniers, présente cependant un état écologique moyen avec un des composants biologiques altéré : diatomées. Les autres paramètres analysés, comme les invertébrés et la physico-chimie sont toutefois bons sur cette station.

## Assainissement



### Assistance technique – Étude diagnostic Schéma Directeur d'assainissement, eau potable et eaux pluviales sur la commune de Villars-sur-Var

**Objectifs :** définir un programme pluriannuel et hiérarchisé les actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux

**Phases :** études diagnostic, programmation de travaux, zonage soumis à enquête publique

**Durée :** 12 mois

**Montant :** 52 193,45 € HT – 62 632,14 € TTC



# Zoom sur le bassin versant du Var

## Basse vallée du Var



### Animation des SAGE et PAPI

- PAPI Var 2 (2013-2017) : 2<sup>ème</sup> convention signée entre le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, la Région, Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice, l'Établissement Public d'Aménagement Nice plaine du Var et l'État.

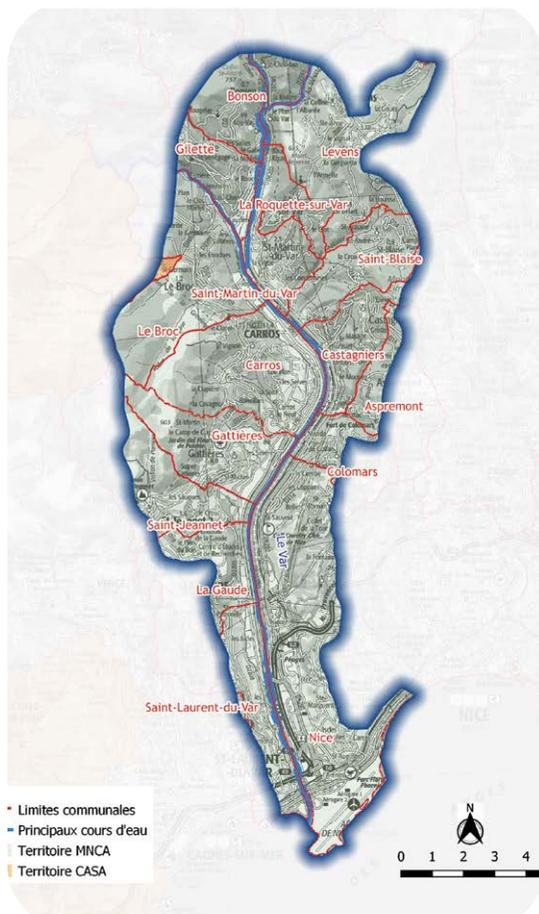
**Montant total : 78 861 280 € HT**

**Nombre d'actions : 41**

- Avenant n° 1 au PAPI Var 2 (2018-2021)

**Montant total : 79 329 338 € HT**

**Nombre d'actions : 32**



## SAGE Nappe et basse vallée du Var

- Approbation par arrêté préfectoral du 7 juin 2007
- Révision approuvée par arrêté préfectoral le 9 août 2016



### Objectifs du SAGE

- Accompagner le développement des usages en faisant en sorte que toutes les activités prennent en compte la préservation des ressources souterraines et superficielles.
- Gérer les crues en améliorant la morphologie du lit du Var, notamment en rétablissant le transport solide pour retrouver une continuité sédimentaire, et en assurant son aménagement en cohérence avec les enjeux économiques et écologiques.
- Identifier, valoriser et sauvegarder les milieux naturels spécifiques de la basse vallée du Var en visant la restauration des continuités écologiques des milieux aquatiques, c'est-à-dire sédimentaire et biologique pour les poissons et les oiseaux migrateurs.
- Commandes des EPI.

## Composition de la Commission Locale de l'Eau basse vallée du Var

Président - Hervé PAUL, maire de Saint-Martin-du-Var et Vice-Président Métropolitain, depuis le 15 mai 2018. La CLE Var est constituée des 42 membres répartis en trois collèges : collectivités locales et Etablissements Publics Locaux (21 membres), représentants de l'État et de ses Établissements Publics (10 membres), usagers, riverains, organisations professionnelles et associations concernées (11 membres).

### Retour sur 2021

- Deux réunions de la CLE Var.
- 2 février 2021 : élection du 2<sup>ème</sup> vice-président et rétrospectives des actions conduites dans la basse vallée du Var pendant et à la suite de la tempête Alex par le SMIAGE, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Régie Eau d'Azur.
- 12 décembre 2021 sur la thématique de la ressource en eau : rétrospective des actions conduites dans la basse vallée du Var par le SMIAGE et REA sur l'état de la nappe et les risques de salinisation.
- 4 avis sur les projets émis par le Président de la CLE.



## Plan de financement

Le montant total de l'avenant à la convention PAPI Var 2 est de **79 329 338 € HT**. Ce montant comprend les **actions réalisées pour un montant de 12 081 314 € HT** ainsi que le montant des actions restant à réaliser dans le cadre du présent avenant pour un montant de 67 248 024 euros HT réparti comme suit entre maîtres d'ouvrage et financeurs :

	Montant (€ HT)
Etat – Fonds Barnier	27 029 994 €
Région PACA	10 753 646 €
SMIAGE (cotisation CD06)	13 929 630 €
Conseil Départemental 06	1 613 631 €
Métropole Nice Côte d'Azur	11 485 122 €
Ville de Nice	24 000 €
Agence de l'Eau	2 400 000 €
EPA Plaine du Var	12 000 €
<b>Total</b>	<b>67 248 024 €</b>

### RETOUR SUR 2021

- Étude de faisabilité d'abaissement des seuils 6, 5 et 4
- Préparation de l'avenant n°2 au PAPI Var 2



## Programme d'actions de prévention des inondations du bassin versant du var (2023-2028) - n°3

### Périmètre

- 2 départements : 06 et 04
- 5 EPCI (CCAPV, CCAA, MNCA, CASA, CAPG)
- 100 communes dont 85 communes dans le 06 et 15 communes dans le 04



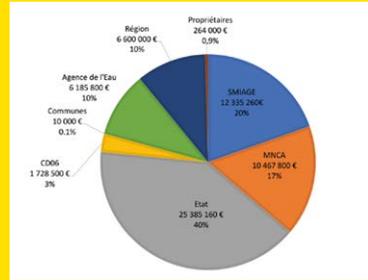
## Plan de financement

Montant total de la convention 61.4 M€HT, 62 actions et 5 maîtres d'ouvrage (SMIAGE, MNCA, Etat, Métropole NCA, communes et propriétaires).



### RETOUR SUR 2021

- COPII de validation du dossier de candidature le 12 octobre

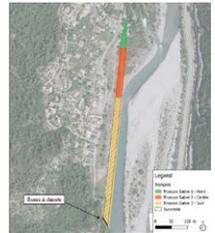


## Protection contre l'aléa inondation

### Étude de Dangers de la Digue du Gabre à Bonson

Coût total : 30 000 € HT

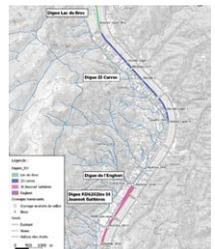
La Digue du Gabre (Classe C) est située en rive droite du Var et protège les habitations du Quartier du Gabre qui est enclavé et seulement accessible par un pont. En cas de crise, le personnel d'astreinte a interdiction d'emprunter l'accès au pont. La digue est instrumentée par une sonde, caméra et repère de mesure du niveau d'eau ainsi que de buses avec clapet anti-retour. Une centrale hydroélectrique EDF est située à l'amont. La Digue est résistante à la surverse sur les 2/3 de son linéaire aval.



### Étude De Dangers de la Digue Rive Droite du Var

Coût total : 71 000 € HT

Le Système d'Endiguement du Var Rive Droite (Classe B) est composé des digues du Lac du Broc, de la zone industrielle de Carros et des digues de Saint-Jannet Gattières et de la rive droite du Vallon de l'Engheiri. Lors du précédent arrêté de classement, la digue rive droite du vallon de l'Engheiri n'avait pas été identifiée comme digue. Celle-ci participe à la clôture de la zone protégée. Le linéaire de digues total représente 7,4 km. Lors de la tempête Alex, des dégâts ont été occasionnés par l'affouillement en pied de digue à deux endroits.



## Étude De Dangers du Système d'Endiguement Var Rive Gauche

Coût total : 100 000 € HT

Le Système d'Endiguement du Var Rive Gauche (Classe B) est composé de la Digue de Baus-Roux (1 km) et de la Digue de Saint-Martin du Var jusqu'au seuil 4 (9,3 km). La Route Métropolitaine est présente en crête pour chacune des digues. La particularité du système réside dans le fait que les exutoires d'une dizaine de vallons se rejettent dans le Var. Le fleuve peut donc refouler ses eaux de crues dans ses vallons sans débordement jusqu'au niveau de protection des digues.



## Étude de Dangers du Système d'Endiguement de Saint-Laurent-du-Var

Coût total : 80 000 € HT

Le Système d'Endiguement de Saint-Laurent-du-Var (Classe B) est dissocié en 3 tronçons (de l'amont vers l'aval) :

- Digue du Champ Captant des Pugets nécessitant des travaux d'urgence suite à la tempête
- Digue de la zone industrielle qui sera réhabilitée par des travaux
- Digue de Saint-Laurent-du-Var Centre, Digue de Saint-Laurent-du-Var Centre, travaux réalisés à base de palplanches et d'enrochements.



Digue du Champ Captant suite aux travaux d'urgence

## Étude de Dangers de la Digue du Grand Arénas

Coût total : 73 000 € HT

Le Système d'Endiguement du Grand Arénas est le plus important des Alpes-Maritimes puisqu'il est de Classe A et protège une population supérieure à 30 000 personnes. Il est composé des di-

gues de l'Autoroute A8, MIN-CADAM (Locaux des services administratifs du département, de l'état et du SMIAGE) et de l'Aéroport de Nice pour un linéaire total de 4,2 km.

## Étude de Dangers du Système d'Endiguement de CAP 3000

Le Système d'Endiguement de CAP 3000 (Classe B) est unique puisque son niveau de protection est supérieur à sa crête de digue. En effet, la digue est résistante à la surverse. Ensuite, les eaux sont dirigées dans un chenal d'évacuation rendu hermétique par un système de portes étanches. L'exutoire du chenal donne sur la mer. L'étude de dangers est en cours d'instruction.



Chenal d'évacuation et porte étanche (limite aval de la digue)

## Actions de sensibilisation

Action de sensibilisation en faveur de la réduction de la vulnérabilité et de la préservation des milieux : le SMIAGE réalise des interventions dans les écoles primaires des communes membres du site Natura 2000 basse vallée du Var afin de sensibiliser le jeune public à la biodiversité du site, au cycle de l'eau et à la gestion des déchets. En 2021, 20 classes de Nice, La Gaude, Levens et Carros ont été visitées par le SMIAGE.



## Suivi et entretien des cours d'eau



### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Var

#### Basse vallée du Var

CD	Le Var	Entretien de la végétation	Interventions en régie + prestations externes
06	Vallons rive gauche	intervention post tempête Alex	203 419 € HT



## Protection de la biodiversité des milieux aquatiques

Le SMIAGE gère chaque année l'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 basse vallée du Var.

- Réalisation du suivi hebdomadaire de l'embouchure du Var.
- Carnet de suivi.
- Alerte les services de police lorsqu'une infraction est constatée. L'objectif de cette mission est de veiller à la quiétude de cet espace sensible, paramètre essentiel à la reproduction des oiseaux protégés y nichant.



# Zoom sur le bassin versant de l'Estéron

## Protection contre l'aléa inondation



**Réparation de berge sur le Vallon de La Faye (Saint Auban)**

**Linéaire** : 32 mètres

**Coût total** : 29 376 € TTC

Technique de lits de plants et plançons.

## Suivi et entretien des cours d'eau

Animation du label Rivières sauvages : le SMIAGE co-anime le programme rivières sauvages Estéron avec le PNRPA, le détail des actions se trouve dans la partie Var amont.

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de l'Estéron

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CAPG	Vallon de la Fontagne La Gironde L'Estéron	Enlèvement d'embâcles	3 178 €
CCAA	L'Estéron	Enlèvement d'embâcles	Interventions en régie
MNCA	L'Estéron	Restauration sédimentaire Gestion de déchets	Interventions en régie



## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

Un suivi particulier sur le Riolan a été réalisé suite à la pollution de celui-ci durant la période estivale entraînant des maladies sur les utilisateurs du Canyon et une mortalité piscicole. Plusieurs prélèvements physico-chimiques ainsi qu'une prospection du linéaire du cours d'eau principal et de ses affluents ont permis de mettre en évidence quelques apports ou dysfonctionnements ayant pu causer cet épisode.

## Assainissement

COPIL « Estéron, rivière sauvage » organisé par le PNR des Préalpes d'Azur et le Smiage (1<sup>er</sup> décembre 2021 à Roquestéron).

**Objectifs** : faire un point sur les dynamiques lancées en 2020 et 2021 et réajuster les priorités d'actions.

Présentation de l'état des lieux de l'assainissement collectif et non collectif sur le bassin versant de l'Estéron dans le cadre de ce COPIL.



# Zoom sur le bassin versant de la Siagne et côtiers (CACPL)

## Animation des SAGE et PAPI



### Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin versant de la Siagne (2021-2024)

- **2 départements** (06 et 83)
- **3 EPCI** (CA Pays de Grasse, CA Cannes Pays de Lérins et CC Pays de Fayence)
- **26 communes** (18 dans les Alpes-Maritimes et 8 dans le Var)

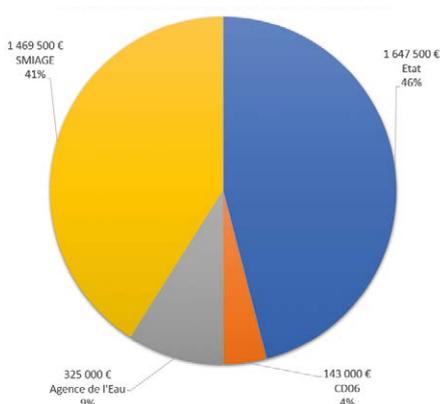
Le bassin versant de la Siagne est particulièrement vulnérable aux phénomènes météorologiques à risque, de plus en plus fréquents et violents, et fait l'objet d'une politique globale de lutte contre les inondations depuis de nombreuses années et déclinée à travers des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) depuis 2002.

Les principaux affluents de la Siagne en rive gauche ont déjà fait l'objet de travaux d'augmentation de la capacité hydraulique visant à diminuer les conséquences dommageables des inondations. L'aménagement de la basse vallée maralpine envisagé au précédent PAPI n'a pas pu être mis en œuvre du fait d'un coût d'investissement disproportionné compte tenu des enjeux protégés faiblement urbanisés. Il est aujourd'hui indispensable de repenser la stratégie de lutte contre le risque inondation au regard des véritables enjeux du territoire, notamment à la lumière des événements météorologiques de fin 2019, tenant compte des enjeux de restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau dans la perspective d'adaptation au changement climatique.

Le nouveau PAPI a été validé par les services de l'État pour la période 2021-2024 (3 ans). Il constitue une phase de préfiguration du futur PAPI travaux et concerne l'ensemble du bassin versant. Ce Programme doit permettre de poursuivre les réflexions déjà engagées, notamment au précédent PAPI d'études Siagne-Béal et de définir in fine des actions opérationnelles de protection contre les inondations et de restauration des milieux aquatiques de la basse vallée maralpine, tout en développant une véritable connaissance du risque inondation dans la plaine de Fayence.



# Plan de financement



## Répartition des financements

Montant total du programme :  
3 585 000 € HT

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Siagne

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Siagne s'est réunie deux fois en 2021 : le 28 janvier et le 15 juillet. Les réunions se sont faites en visioconférence compte tenu de la situation sanitaire. Ces réunions ont permis la présentation de la phase tendances et scénarios ; une étape dans l'élaboration de la stratégie du SAGE Siagne. Un scénario tendanciel et deux scénarios alternatifs ont été présentés aux membres de la CLE. Enfin, une stratégie composite du SAGE Siagne a été proposée et discutée en séance. Du diagnostic territorial effectué précédemment et de ces discussions sont ressortis dix objectifs essentiels portant sur les aspects quantitatifs et qualitatifs des ressources en eau, le risque inondation et la protection/restauration des milieux, et l'adaptation au changement climatique.

## Plan de gestion équilibrée de la ressource en eau

Durant l'année 2021, de nombreuses réunions techniques ont eu lieu sous la forme de comité rassemblant les acteurs locaux et d'entretien avec les préleveurs d'eau afin de poursuivre la démarche de définition des débits d'objectif d'été en vu de rétablir un meilleur équilibre entre les prélèvements et les besoins pour les milieux naturels (étude d'évaluation des volumes prélevables). Toutes les actions d'économie d'eau ont été recensées et inscrites dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau Siagne (PGRE) dans l'objectif de réduire les prélèvements à l'horizon de 6 ans. Deux groupes de travail se sont réunis dans ce cadre : le premier sur la définition des débits biologiques animé par la DDTM06 et le second sur le recensement des actions et leurs faisabilités animées par le SMIAGE.

## Actions de sensibilisation

Le SMIAGE réalise des interventions dans les écoles primaires des communes membres du site Natura 2000 Gorges de la Siagne afin de sensibiliser le jeune public à la biodiversité du site, au cycle de l'eau et à la gestion des déchets. En 2021, 7 classes de Peymeinade ont été visitées par le SMIAGE. D'autres interventions pédagogiques ont été réalisées auprès du BTS Gestion et Protection de la Nature de Nice.



## Éducation à la culture du risque inondation

L'association Méditerranée 2000, financée par la CA du Pays de Grasse, intervient dans les classes élémentaires, collèges et lycées, au cours de 3 séances. L'objectif est de mieux appréhender le fonctionnement d'un bassin versant, les caractéristiques d'une crue, et l'impact de l'aménagement du territoire sur l'augmentation de sa vulnérabilité. **15 classes, 394 élèves ont bénéficié de ces séances.**

# Protection contre l'aléa inondation

## Étude de Dangers du Système d'Endiguement de la Frayère

Le Système d'Endiguement de la Frayère est composé de 3 digues, digue zone industrielle Frayère, digue de la Roubine et digue de l'aéroport de Cannes Mandelieu. Ce système protège une population inférieure à 30 000 personnes, il est donc classé B.

**Coût total : 48 000 € HT**



## Étude de Dangers du Système d'Endiguement Cannes A8

Le Système d'Endiguement de Cannes A8 est le plus important de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins puisqu'il est de Classe B et protège une population supérieure à 3 000 personnes. Il est composé des digues de Saint Exupéry, Plaine de Laval et de la bretelle 41-A8. L'étanchéité de cet ouvrage est générée par la manipulation de 8 martellières situées toutes autour du système d'endiguement.

**Coût total : 68 000 € HT**



# Protection contre les inondations : études et travaux en absence d'ouvrages classés



## Réparations de berges sur le Béal à Pégomas

Techniques végétales (tunage) sur 61 mètres

**Coût total :** 24 198 € TTC

**Durée :** mai et octobre 2021



## Réparations de berges sur la Siagne à Pégomas et Auribeau-sur-Siagne

Techniques végétales (tunage) sur 86 mètres

**Coût total :** 67 590 € TTC

**Durée :** juillet à décembre 2021

# Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

## Installations

Réalisation de jaugeages au courantomètre et à l'ADCP pour initier les courbes de tarage sur les stations historiques du SMIAGE héritées du SISA.

Modernisation des stations de Pierrenchon à Auribeau-sur-Siagne et du Béal à Cannes. Réalisations en Régie.

## Renforcement de la station de mesure du Béal aux Tourrades

Le panneau solaire a été redimensionné pour permettre une transmission d'informations en crise toutes les 5 minutes.

Les côtiers de la CA Cannes Pays de Lérins ont également été renforcés avec la pose d'un capteur radar à Théoule-sur-Mer pour le suivi du vallon de l'Autel.



## Gestion de crise

Plan d'action inondation par sous-bassins versants de la ville de Cannes à la vigie PREDICT de Montpellier. Première session : le PCS secteur Frayère.

**Objectif :** appuyer la ville de Cannes à la rédaction de son plan d'action Frayère.

**Durée :** 1 journée

## Renforcement du SDAL Siagne

2 réunions d'information aux veilleurs communaux du SDAL Siagne se sont tenues.

**Objectifs :** rappel de la procédure de surveillance de la Siagne et ses affluents, mise à jour des listes d'appel.

**Enjeux :** être prêts et efficaces en cas d'inondation sur le bassin versant de la Siagne et ses affluents.

## Site pilote installation de 4 sirènes d'alerte à la population

**Coût total :** 120 000 € HT

**Objectif :** améliorer le dispositif d'alerte à la population pour la commune de Mandelieu-la-Napoule



## Instrumentations complémentaires de capteurs pluviométriques expérimentaux

**Objectif :** tester une nouvelle technologie afin d'améliorer l'observation des pluies au sol. Test en cours sur les cours d'eau côtiers de la CA Cannes Pays de Lérins ainsi que sur le bassin versant de la Roya. **Coût total :** 37 500 € HT sur 3 ans

## Suivi et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Siagne

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CAPG	La Siagne Vallon de la Théoulière Le Béal Vallon des Sausserons Vallon des Ribes Vallon des chèvrefeuilles Le Grand Vallon Vallon de la Tour Vallon des Termes Vallon Saint Antoine Le Riou Coucourde Vallon des LOubonnières Le Coudouron La Vieille Siagne Vallon des Gaveliers Vallon de la Clairette La Meyane Le Riou Merlet Vallon Sainte Marguerite Le Riou Blanquet Vallon de la Bléjarde	Restauration sédimentaire Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion des déchets	301 275 €

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Siagne

CACPL	La Siagne Vallon de la Théoulière Le Béal Vallon de la Tour Vallon des Termes La Vieille Siagne Vallon des Gaveliers	Restauration sédimentaire Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion des déchets	58 457 €
CCPF	Vallon de Vincent La Camiole	Enlèvement des embâcles Entretien de la végétation	4 670 €

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Riou de l'Argentière

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CACPL	Riou de l'Argentière	Restauration sédimentaire Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion des déchets	110 572 €
ECAA	Riou de l'Argentière Vallon Saint Jean	Enlèvement des embâcles	11 988 €



## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

Deux stations invertébrés (IBG-DCE) ont été analysées au niveau de l'usine EDF en amont de la confluence avec la Siagnole. L'objectif est de voir si celle-ci a un impact sur les peuplements aquatiques. Aucun impact n'a été trouvé, les notes sont similaires (17/20) et correspondent à une très bonne qualité de cours d'eau.



## Suivi des débits d'étiage des cours d'eau sensibles

Le niveau de la Siagne a été jaugé au courantomètre tout au long de la période d'étiage. 7 points de jaugeages ont été définis, principalement sur la haute-Siagne mais aussi un emplacement à Pégomas. L'objectif est de suivre les courbes de débits et d'avoir plus d'informations sur le fonctionnement des zones de captages.



## Protection de la biodiversité des milieux aquatiques

Dans le cadre de l'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 Gorges de la Siagne, plusieurs suivis naturalistes sont réalisés :

- Suivi des stations de Perce-neige à Tanneron : les populations semblent en expansion
- Suivi du Lézard ocellé au Tignet : aucun indice de présence de l'espèce n'a été observé
- Suivi des cavités à chiroptères en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence



# Zoom sur le bassin versant de la Brague

## Animation du PAPI



Programme d'actions de prévention des inondations  
CA Sophia Antipolis (brague, loup et vallon côtiers)

PAPI (2014-2019) : labellisation le 15 octobre 2013

**Montant total : 11 654 700 € HT**

**Nombre d'actions : 27**

**Avenant (2020-2021) : labellisation le 5 décembre 2019**

**Montant total : 23 284 700 € HT**

**Nombre d'actions : 32**

## Plan de financement

Le montant total est de **23 284 700 € HT** (27 actions) réparti comme suit :

	Montant (€ HT)	Répartition (%)
État – Fonds Barnier	10 706 350 €	46
État – BOP 181	160 000 €	0.7
Région PACA	641 205 €	3
Conseil Départemental 06	815 970 €	4
SMIAGE*	2 583 353 €	11
Agence de l'Eau	408 000 €	6
CASA	6 600 436 €	28
Autres	369 386 €	2
<b>Total</b>	<b>23 284 700 € HT</b>	<b>100 %</b>

\* autofinancement du SMIAGE à la charge de la CASA



## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021



- Adaptation et rédaction finale du marché d'étude relatif à la restauration de la plaine aval de la Brague pour la lutte contre les inondations
- Études pour la mise en œuvre de pièges à embâcles sur la plaine de la Brague



En réponse à l'épisode de crue du 3 octobre 2015, la CASA a réadapté le « schéma directeur d'aménagement de la Brague » réalisé depuis la sortie des gorges de la Brague à Biot jusqu'à son embouchure. Ce schéma vise à la réduction de l'aléa inondation et à la restauration hydromorphologique de la Brague et de ses affluents, en prenant en compte les nouvelles orientations du territoire en termes d'occupation des sols et les perspectives du « Plan Guide d'aménagement et de gestion durable de la plaine de la Brague. » Les grands principes d'aménagement définis dans ce schéma directeur doivent donc être pris en compte et réinterrogés de manière plus détaillée dans cette étude portée par le SMIAGE.



### Étude de définition du programme de restauration des espaces de bon fonctionnement (EBF) et de réduction du risque inondation dans la plaine de la Brague

Cette étude constitue un socle de réflexion du programme d'aménagement et de restauration de la basse vallée de la Brague afin de :

- Reconquérir l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau
- Améliorer les fonctionnalités écologiques du cours d'eau et des zones humides associées
- Réduire les aléas et la vulnérabilité du territoire face au risque inondation
- Améliorer l'intégration des cours d'eau et des zones humides dans leurs environnements

## Plan de financement

	Montant (€HT)
Budget prévisionnel TOTAL	600 000 € HT
Etat (FPRNM) 50 %	300 000 € HT
Agence de l'eau 30 %	180 000 € HT
SMIAGE (CASA) 20%	120 000 € HT



### RETOUR SUR L'ANNÉE 2021



- Montage du groupement de commande
- Signature de la convention de coopération avec le CEN PACA et le Conservatoire du littoral
- Publication du marché en octobre 2021
- Attribution du marché en CAO le 9 décembre 2021, lancement de l'étude en 2022

## Protection contre l'aléa inondation

### Protection contre les inondations



#### Réparation de berges sur la Brague à Biot

Techniques végétales  
(lits de plants et plançons) sur 40 mètres,

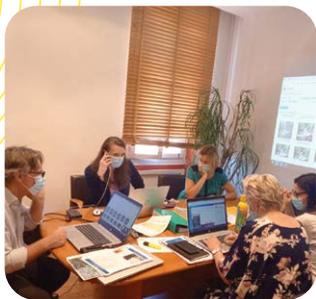
**Coût total** : 34 412 € TTC  
**Période** : décembre 2021

### Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

#### Fiabilisation du réseau de mesure

Maintenance réalisée en interne à la suite de formation de l'entreprise qui a remporté le marché sur le secteur Loup/Brague. L'équipe de maintenance s'étoffe en 2021 et gagne en compétences.

- 3 Stations gérées en régie sur le bassin versant de la Brague
- 2 techniciens de maintenance et développement de systèmes



## Réalisation d'un exercice de gestion de crise BV Brague

Participation de 6 communes (Châteauneuf-Grasse, Opio, Valbonne, Vallauris, Biot et Antibes) et une collaboration des partenaires tels que la préfecture, les services de secours et la communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis pour assurer l'animation de l'exercice.

**Objectif :** tester la prise en main des outils et les procédures de gestion de crise par les communes.

**Bilan financier :** 4 000 € HT de prestation de service, et la mobilisation de 5 ingénieurs + 6 agents en observation des communes.

## Restauration et entretien des cours d'eau - suivi

### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Brague

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CASA	La Bouillide La Brague Vallon des Clausonnes Vallon des Parettes Vallon des Combes Vallon des Horts Vallon des Prés Vallon des Prés saint Pierre La Valmasque Vallon du Funel La Maire	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion de déchets	134 885 €



## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

La Brague a fait l'objet de 3 suivis qualité :

- Micropolluants en utilisant la technique de l'encagement de Gammarus, pour observer ce qu'elles ont bioaccumulé au bout de 28 jours d'exposition dans le milieu sur 8 stations tout au long du bassin versant. Coût total : 24 987 € HT.

- Bactériologie et Parasitologie des populations piscicoles sur 3 stations. Coût total : 5 700 € TTC.

- Prospections écrevisses invasives, avec détection de la première Ecrevisse Signal, invasive sur le bassin versant de la Brague.



## Suivi des débits d'étiage des cours d'eau sensibles

La Brague a fait l'objet d'un suivi des débits d'étiage au niveau du Pont des Verrières tout au long de la période estivale. Cette action a aussi pour but de faire corrélérer le capteur hauteur d'eau avec les débits mesurés.



# Zoom sur le bassin versant du Loup

## Protection contre l'aléa inondation

### Gestion des ouvrages et aménagements hydrauliques

Étude de Dangers du Système d'Endiguement des Ferrayonnes  
Coût total : 50 000 € HT

Le Système d'Endiguement des Ferrayonnes est de Classe C et protège une population supérieure à 30 personnes selon l'arrêté préfectoral de 2012. Il est situé en rive gauche du Loup. En 2019 la digue a résisté à la surverse. L'étude de dangers sera réalisée en 2022.



## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

### Fiabilisation du réseau de mesure

Déplacement d'un capteur au droit de la digue des Ferrayonnes. Travaux acrobatiques réalisés en régie SMIAGE pour installer le radar sous la passerelle. Pose d'une échelle limnimétrique au droit du site dit du Lauron (pont de la RD6) pour suivre la montée des eaux via la caméra. Cette action clôture l'action 2.2 instrumentation du PAPI CASA pour la tranche ferme du marché attribué à DSA en 2019.

**Objectif :** ajout d'un point de mesure au droit de l'ouvrage hydraulique des Ferrayonnes et rendre transmissible le capteur historique de suivi des étiages.



## Réalisation d'un exercice pour 7 communes du bassin versant du Loup

**Objectif :** culture du risque, préparation aux crises et fluidité de la gestion de crise inter-communale.

**Participation :** Gourdon, Tourrettes-sur-Loup, Bar-sur-Loup, Roquefort-les-pins, La-Colle-sur-Loup, Villeneuve-Loubet,  
Le Rouret + partenaires extérieurs (SDIS, SIDPC, CASA, SMIAGE, PREDICT-services).

**Coût :** 4 000 € HT de prestation extérieure + 5 ingénieurs SMIAGE pour la création du scénario et l'animation de la préparation et de l'exercice.

## Restauration et entretien des cours d'eau

### Suivi et entretien des cours d'eau

Entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Loup			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CASA	Le Loup	Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles	5 530 €



### Suivi des débits d'étiage des cours d'eau sensibles

Le loup a fait l'objet d'un suivi des débits d'étiage au niveau du pont de la RD6 ainsi qu'à la passerelle des Ferrayonnes tout au long de la période estivale. Cette action a aussi pour but de faire corréler le capteur hauteur d'eau avec les débits mesurés.



# Zoom sur les bassins versants de la Tinée et de la Vésubie

## Protection contre l'aléa inondation

### Étude de Dangers du Système d'Endiguement d'Isola 2000

**Coût total : 80 000 € HT**

Le Système d'Endiguement d'Isola (Classe C) protège une population supérieure à 30 personnes. Il est situé en rive gauche de la Tinée et protège un camping, des habitations ainsi que des infrastructures sportives.

## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

Session de formation collective Wiki PREDICT pour les communes de la moyenne Tinée.

**Objectifs :** mise à jour des plans d'actions inondation et reformation des équipes communales aux outils d'appui à la gestion de crise.

## Restauration et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau

Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Vésubie			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
MNCA	Vallon du Vernet Vallon des Erps Le Boréon	Enlèvement d'embâcles post tempête Alex	Interventions en régie + prestations externes 345 432,5 € HT





## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

Tout au long de l'année sont réalisées 4 campagnes de suivi physico-chimique (1 à chaque saison) et 1 campagne de prélèvements biologiques (macro-invertébrés et diatomées) sur la Tinée, la Vésubie ainsi que sur quelques uns de leurs affluents (Riou d'Auron, Guerche, Gordolasque, Madone de Fenestre). L'objectif étant d'attribuer une note d'état écologique annuelle sur ces rivières à ces emplacements.

## Assainissement



### Assistance sur l'autosurveillance des unités mobiles de traitement des eaux usées de Roquebillière et Saint-Martin-Vésubie

**Objectif :** Mieux maîtriser les rejets des effluents et des déchets, y compris dans des circonstances exceptionnelles. Validation des dispositifs d'autosurveillance sur les unités mobiles de traitement biologique remplaçant les anciennes stations détruites lors de la tempête Alex.

# FOCUS TEMPÊTE ALEX Vallée de la Vésubie



## Travaux d'urgence

### Commune de Saint Martin Vésubie

#### Secteur du Boréon entre le lac EDF et le Parc Alpha

- Mise en sécurité du site du Parc Alpha, détournement de l'eau traversant les installations, mise en sécurité des cuves de gaz encore présentes et préservation des équipements publics encore existants.

**Coût total : 266 200,97 € HT**



- Reconstruction de la piste du Pas du Loup entre le pont de Salêze et le pont de Cerise, ainsi que le rétablissement de l'accès au pont de Cerise et au sentier de visite du Parc Alpha. **Coût total : 96 912,92 € HT.**



- La Métropole Nice Côte d'Azur a confié au SMIAGE les travaux de restauration de la capacité hydraulique du Boréon entre le pont de Salêze et la lac EDF sur un linéaire de 700 mètres pour un montant de 173 653,00 € HT.

- L'ancienne route Métropolitaine desservant Saint-Martin-Vésubie depuis le carrefour de la Route de la Colmiane

**Phase 1** – création d'une piste.

Coût total : 168 241,50 € HT.

**Phase 2** - Restauration et pérennisation des accès, restauration capacitaire du Boréon, raccordement de voirie, protection des habitations, enlèvement des embacles.  
Coût total : 2 633 995,17 € HT.



- L'intervention de restauration capacitaire du Boréon a été poursuivie en aval du Vésubia Moutain Park jusqu'à la confluence avec le Vallon de la Madonne avec enlèvement des embâcles.  
Coût total : 804 872,71 € HT.

- Travaux de protection de berges en rive gauche du Vésubia Moutain Parc  
Juillet 2021 – avril 2022.  
Coût total : 3,2 millions d'euros HT.

- **Secteur du vallon de la Madonne**

**Phase 1** : restauration de la capacité hydraulique entre le pont de Berthemont et la confluence avec le Boréon

**Phase 2** : restauration de la capacité hydraulique en amont du pont de Berthemont + traitement des embacles  
Coût total : 369 394,33 € HT

- **Digue du gymnase à Roquebillière**

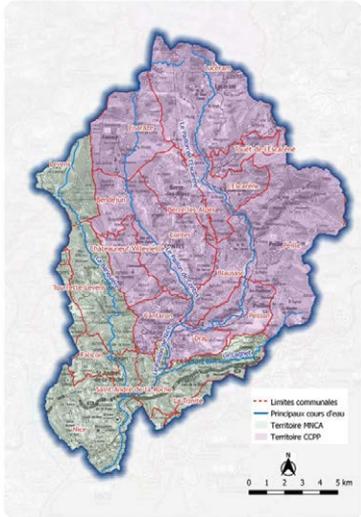
Protection de l'intégrité de la digue du gymnase encore existante, réparations de deux brèches de 20 mètres reconstituées selon le profil et la méthodologie de réalisation initiale. Ajout d'un sabot anti-affouillement en

enrochement libre de 5 mètres de largeur et 2 mètres d'épaisseur.  
Montant total : 192 113,21 € HT.





# Zoom sur le bassin versant des Paillons



## Animation du PAPI

### PAPI Paillons

**PAPI (2014-2019) :** signature le 21.10.2014

**Montant total :** 6,73 millions d'euros HT

**Nombre d'actions :** 24

**Avenant (2020-2021) :** validation le 02.08.2019

**Montant total :** 5,99 millions d'euros € HT

**Nombre d'actions :** 25

## Plan de financement

Le montant total est de 5 999 240 € HT réparti comme suit :

	Montant (€HT)	Répartition (%)
Etat	2 593 620 €	43.2
Région PACA	1 138 210 €	19
Conseil Départemental 06	355 830 €	5.9
SMIAGE*	1 390 950 €	23.2
Agence de l'Eau	7 650 €	0.1
MNCA	250 000 €	4.2
DPGR MNCA	14 000 €	0.2
SIP	248 980 €	4.2
<b>Total</b>	<b>5 999 240 € HT</b>	<b>100 %</b>

\* La part d'autofinancement des actions sous maîtrise d'ouvrage du SMIAGE est assuré par la CCPP (1 271 584 €, 91.4 %), la MNCA (75 366 €, 5.4 %) et le CD06 (44 000 €, 3.2 %)



## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021



• Développement de la culture du risque et éducation à l'environnement : le « PROJET RIVIÈRE » : dispensé par la Fédération de Pêche des Alpes Maritimes et le SDIS, ce programme pédagogique est piloté par le SMIAGE. Chaque année, 4 classes de CM1/CM2 sont sélectionnées à la suite d'un appel à candidatures. Composé de 7 séances en classe et d'une sur le terrain, le programme vise à découvrir le fonctionnement d'un bassin versant, la richesse des milieux et leurs fragilités, à prendre conscience de l'impact de l'Homme sur le milieu et sur l'augmentation de la vulnérabilité et à connaître les gestes à adopter. En 2021, ce sont 94 élèves qui en ont bénéficié dans les écoles de :

- Cantaron
- La Pointe de Contes
- Lucéram
- La Grave de Peille



## Plan de financement

Montant total du programme sur l'année : 14 540 € (9 540 € Fonds propres de la Fédération de Pêche + 5 000 € Autofinancement SMIAGE)

2021	Autofinancement Smiage	Subventions PAPI	
Montant PAPI	CCCP	ÉTAT (20 %)	RÉGION (30 %)
5 000 €	5 000 €	1 000 €	1 500 €

## Étude hydromorphologique pour la définition d'une stratégie de résilience grâce à la démarche de délimitation des espaces de bon fonctionnement

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle du bassin versant des Pailons, fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau afin d'agir,

prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.





## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

- Lancement de la phase 2 consistant en la détermination des EBF nécessaires et optimaux et en la réalisation de la phase de concertation afin de définir la stratégie globale d'amélioration de la résilience sur les Paillons.



COTECH	11/05/21	Présentation du diagnostic établi et présentation des 1 <sup>ères</sup> grandes orientations
COTECH HYDROLOGIQUE	23/06/21	Présentation des résultats issue de l'analyse hydrologique
COTECH HYDROLOGIQUE	22/10/21	Présentation des compléments à l'étude hydrologique (plusieurs méthodes de comparaison)

## Plan de financement

		Subventions		Autofinancement SMIAGE
Montant (HT)	Agence de l'eau (40 %)	Région PACA (30 %)	Département 06 (10 %)	MNCA/CCPP (20 %)
<b>122 543.75€</b>	49 017,50 €	36 763,13 €	12 254,38 €	24 508.74 €

## Protection contre l'aléa inondation

### Stratégie de résilience sur le bassin versant des paillons

Travaux de restauration du seuil de la Zone d'aménagement concerté de la Roseyre sur le Paillon de Contes ZI.

Confortement du bajoyer assurant le soutènement du Chemin rural et restauration du seuil assurant la protection des culées du pont en amont.

**Coût total : 360 000 € TTC**

**Durée : avril à juin 2021**



# Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

## Étude instrumentation des Paillons de l'Escarène et de Contes

**Objectif :** pallier le manque d'instrumentation accessible sur ce territoire. Une étude d'implantation de capteurs hydrométriques a été réalisée.  
**Coût estimé :** 100 000 € HT



## Restauration et entretien des cours d'eau

### Entretien des cours d'eau

Entretien des cours d'eau sur le bassin versant des Paillons			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CCPP	Paillon de Contes Paillon de l'Escarène Paillon de Nice Vallon du Varet L'Erbossière	Restauration sédimentaire Entretien de la végétation Enlèvement d'embâcles	29 280 €
MNCA	Paillon de Nice La Banquière	Entretien de la végétation Gestion des déchets	45 971 €



## Assainissement



### Assistance technique

#### Travaux sur la station d'épuration de Coaraze

**Objectifs :** mise en conformité de la station, sécuriser la station (hydrauliquement et humainement) et maîtriser les rejets en instrumentant

**Missions SATESE :** avis technique sur les travaux et l'exploitation, visite post-travaux et recommandations



### Assistance technique

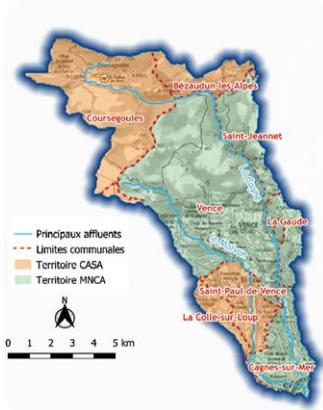
#### Travaux sur la station d'épuration de Peille

**Objectifs :** mise en conformité de l'autosurveillance, réhabiliter, sécuriser et moderniser la station de traitement

**Missions SATESE :** assistance à l'élaboration des pièces techniques du marché de MOE



# Zoom sur le bassin versant de la Cagne



## Animation du PAPI

Programme d'actions de prévention des inondations  
Cagne Malvan (2016-2022)

Montant total : 16 615 000 € HT

Nombre d'actions : 32



## Plan de financement

	Montant (€ HT)	Répartition (%)
Etat – Fonds Barnier	6 682 000 €	40.2
Etat – BOP 181	186 000 €	1.1
Région PACA	1 819 500 €	11
Conseil Départemental 06	1 539 000 €	9.3
SMIAGE*	5 752 500 €	34.6
Agence de l'Eau	260 000 €	1.6
CASA	24 000 €	0.1
MNCA	352 000 €	2.1
<b>Total</b>	<b>16 615 000 €</b>	<b>100</b>

\* autofinancement du SMIAGE pour le compte de la MNCA (75,92 %) et la CASA (24,08 %)

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021



- Poursuite des travaux de restauration capacitaire du Malvan au droit de la gare de Cagnes-sur-Mer
- Poursuite en régie de l'étude sur la mise en place de pièges à embâcles sur la Cagne et le Malvan

# Protection contre l'aléa inondation

## Etude De Dangers du Système d'Endiguement de la Cagne

Le Système d'Endiguement de La CAGNE (Classe C) est situé en milieu urbain sur la rive gauche du cours d'eau du même nom. Le niveau d'eau est influencé par le niveau marin situé à quelques centaines de mètres à l'aval. Des travaux de réfection du corps de digue auront lieu prochainement.



## Restauration et entretien des cours d'eau

Entretien des cours d'eau sur le bassin versant des Paillons			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CASA	Le Foussa Le Défoussat Le Cercle La Rouguière	Enlèvement d'embâcles Gestion des espèces invasives Gestion de déchets	Intervention en régie
MNCA	La Cagne Le Malvan	Entretien de la végétation Gestion des espèces invasives Gestion de déchets	7 030 €





# Zoom sur le bassin versant de la Roya et côtiers mentonnais

## Stratégie d'amélioration de la résilience et de la gestion intégrée des risques sur le bassin versant des côtiers du mentonnais

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle des côtiers du mentonnais fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau afin d'agir, prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021



- Comité technique en mars 2021 : présentation du diagnostic.
- Lancement de la phase 2, consistant en la détermination des EBF nécessaires et optimaux et en la réalisation de la phase de concertation afin de définir la stratégie globale d'amélioration de la résilience sur les côtiers du mentonnais.

## Plan de financement

Montant (HT)	Subventions			Autofinancement SMIAGE
	Agence de l'eau (40 %)	Région PACA (30 %)	Département 06	CARF
<b>55 458,75 €</b>	22 183,50 €	16 637,63 €	5 545,88 €	11 091,75 €

## Stratégie d'amélioration de la résilience et de la gestion intégrée des risques sur le bassin versant de la Bévéra

Le SMIAGE pilote une étude globale, à l'échelle de la Bévéra, fondée sur la méthode de détermination de l'espace nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau afin d'agir, prioritairement, sur les enjeux d'amélioration de la résilience du territoire et de la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation.

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2021



Atelier 2 du 27/09/21

• Avenant passé en avril 2021 à la suite de la profonde modification des paysages entraîné par la tempête Alex et rendant le périmètre d'étude obsolète. L'état des lieux de la phase 1 étant réalisé sur le bassin versant de la Roya et de la Bévéra, avant la tempête, les phases 2 et 3 sont lancées sur le secteur de la Bévéra, non impacté par les inondations. Lancement de la phase 2 en avril 2021.

## Plan de financement

	Subventions			Autofinancement SMIAGE
Montant (HT)	Agence de l'eau (40 %)	Région PACA (30 %)	Département 06	CARF
44 782,50 €	17 913 €	13 434,75 €	4 478,25 €	8 958,50 €

## Gestion de crise, système de prévision et d'alerte

### Instrumentation du bassin versant de la Roya

**Objectif :** surveillance du cours d'eaux et amélioration de la connaissance, en vue de la prise de compétence SDAL sur la Roya dès septembre 2022.

**Coût :** 120 000 € HT

6 capteurs ont été installés de l'amont de Tende au pont de Scarra au lac de Breil-sur-Roya.

**Type de capteurs :** caméras, pluviomètre à auget et à impact, radar de hauteur d'eau et de vitesse de surface.

La station de mesure de Fontan est cogérée avec l'équipe de l'unité hydrométrique de la DREAL. Appui à la gestion de la courbe de tarage pour fiabiliser ce site majeur.

Travail de détermination de seuils de pluie via l'outil Rainpol, pour la surveillance des chantiers provisoires et gagner en anticipation.



## Restauration et entretien des cours d'eau

Entretien des cours d'eau sur le bassin versant des vallons côtiers sur le territoire de la CARF			
EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CARF	Le Fossan	Entretien de la végétation	66 122 €
	Le Gorbio		
	Le Calf	Enlèvement d'embâcles	
	Le Careï		
	Le Saint Roman	Restauration sédimentaire	
	Le Pescaïre		
Le Borrigo			
Le Moneghetti			
La Rousse			
La Noix			



## Suivi de la qualité des cours d'eau et des habitats aquatiques

Tout au long de l'année 4 campagnes de suivi physico-chimique sont réalisées (1 à chaque saison) ainsi qu'une campagne de prélèvements biologiques (macro-invertébrés et diatomées). L'objectif est d'attribuer une note d'état écologique annuelle sur ces rivières à cet emplacement.



Une étude sur le vallon de Saint-Roman situé entre Roquebrune-Cap-Martin et Monaco a été réalisée pour suivre la qualité physico-chimique du cours d'eau chaque mois et identifier, le cas échéant, la nature et l'origine des pollutions.



10 côtiers mentonnais ont fait l'objet du même suivi afin d'établir un état initial de ces rivières qui n'ont pour l'instant presque jamais été étudiées, d'un point de vue qualité de rivière. 4 campagnes de suivi physico-chimique, jaugeages débits et 1 campagne biologique pour dresser l'état des lieux de ces rivières sur 2 années.



# FOCUS TEMPÊTE ALEX

## Vallée de la Roya



### Entretien



#### Entretien des cours d'eau sur le bassin versant de la Roya

EPCI	Cours d'eau	Action	Montant (HT)
CARF	La Bévéra Vallon du Roccas La Basséra Le Merlanson Le Cairos Le Rio Secco Vallon Suès Le Lamentargue	Intervention post tempête Alex : Entretien de la végétation  Enlèvement d'em-bâcles  Gestion des dé-chets	404 939 €

### Travaux

#### BREIL-SUR-ROYA



- Travaux sur le lac de Breil-sur-Roya  
35 000 m<sup>3</sup> évacués  
Du 6 octobre au 30 novembre 2020  
**Coût total : 996 253 € HT**
- Travaux sur la buse du pont Veil  
Buses posées pour passage à gué  
230 m<sup>3</sup> d'enrochements  
Du 19 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2020  
**coût total : 130 175 € HT**

- Travaux au droit de la station Total  
670 m<sup>3</sup> d'enrochement réalisés  
15 novembre au 15 décembre 2020  
**coût total : 174 178 € HT**
- Vallon La Maglia  
Enlèvement des matériaux et rechenaliation  
4400 m<sup>3</sup> de matériaux retirés  
Du 16 novembre au 4 décembre 2020  
**coût total : 55 188 € HT**

## FONTAN

- Rechenalisation du lit de la Ceva  
Du 1<sup>er</sup> février au 15 février 2021  
**coût total : 28 698 € HT**
- Travaux sur la zone industrielle de La Fouze, sur la commune de Fontan  
1400 m<sup>3</sup> d'enrochement  
3800 m<sup>3</sup> de déblais  
Du 14 novembre 2020 au 21 décembre 2020  
**coût total : 288 946 € HT**



## LA BRIGUE

- Travaux sur la Lavenza, Avenue de Provence  
100 m<sup>3</sup> d'enrochement  
Du 22 février au 19 mars 2021  
**Coût total : 74 000 € HT**
- Travaux sur la Lavenza, centre du village  
Terrassement, rechenalisation  
Du 14 juin au 2 juillet 2021  
**Coût total : 31 935 € HT**
- Travaux sur la Lavenza, avenue de France  
115 m<sup>3</sup> d'enrochement  
Du 15 février au 5 mars 2021  
**Coût total : 32 159 € HT**
- Travaux sur le vallon du Ru Sec  
90 m<sup>3</sup> d'enrochement  
Du 15 mars au 10 avril 2021  
**Coût total : 205 866 € HT**

## SAORGE

- Travaux quartier de Cairos  
Réparation de berge en enrochement  
Du 1er février au 15 mars 2021  
**Coût total : 79 072 € HT**
- Travaux au quartier Cayrosina  
Réparation de berge en enrochement  
Du 1<sup>er</sup> février au 15 mars 2021  
**Coût total : 137 920 € HT**



## TENDE

- Travaux au camping municipal Saint-Jacques  
Reprise de 35 mètres d'enrochement  
Du 12 avril au 19 mai 2021  
**Coût total : 86 587 € HT**
- Travaux au droit du CHU  
170 m<sup>3</sup> d'enrochement  
Du 29 mars au 16 avril 2021  
**Coût total : 146 258 € HT**



- Travaux dans le vallon du Riou  
Paroi cloutée  
Du 11 octobre 2020 au 8 février 2021  
**Coût total : 244 417 € HT**
- Travaux sur la Bieugne (rivière)  
2600 m<sup>3</sup> d'enrochements  
Du 11 octobre 2020 au 8 février 2021  
**Coût total : 516 552 € HT**
- Travaux dans le vallon du Refreï  
Mur type « blocs béton Lego » sur 18 mètres  
Du 10 mai au 21 juin 2021

**Coût total : 55 206 € HT**

- Travaux à Tende, Vievola  
390 m<sup>3</sup> d'enrochements  
Du 21 mars au 15 avril 2021  
**Coût total : 298 369 € HT**
- Travaux à Tende au niveau du vallon  
de la Morte  
Rechenaliation  
Du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> mars  
**Coût total : 250 157 € HT**





# Zoom sur la façade maritime des Alpes Maritimes

## Protection contre la mer : études et travaux



### Étude et travaux de protection du littoral de la CARF

Le littoral des communes de Menton et Roquebrune-Cap-Martin est soumis régulièrement aux coups de mer engendrant ces dernières années de lourdes conséquences sur les infrastructures côtières.

Face à ce constat, une étude sur le confortement du littoral mentonnais a été initiée en 2018 pour un montant de 543 175 € HT. L'objectif est de définir les solutions d'aménagement en fonction des secteurs.

### Baie du Soleil - secteur 1 et baie des Sablettes (Menton): Création d'ouvrages

Le Dossier d'Autorisation Environnementale Unique a été déposé pour les 2 secteurs en mars 2021. Trois études complémentaires ont été lancées :

- Création d'un protocole de suivi de l'herbier de Cymodocées

**Coût : 19 875 € HT**

- Étude de préfaisabilité sur la mise en place de zone de mouillage et d'équipements légers au Cap-Martin

**Coût : 28 850 € HT**

- Étude du rôle de nurserie de poissons des petits fonds côtiers, qui a permis de mettre en évidence la richesse des enrochements artificialisés et le manque de diversité des fonds sableux de la zone

**Coût : 24 575 € HT**



### Baie de Carnolès (Roquebrune-Cap-Martin) et baie du Soleil - secteur 2 (Menton) : réhabilitation des digues existantes

Sur la base des études réalisées de 2018 à 2020, les travaux ont pu débuter en 2021 permettant de combler les manques par l'ajout de nouveaux blocs d'enrochement.

- Reprise de la digue sous-marine n°2 et des musoirs des 3 épis de la baie de Carnolès à Roquebrune-Cap-Martin  
Chantier réalisé par voie terrestre.

**Coût total : 927 181 € HT**

**Durée : janvier à avril 2021**

**Réfection de la butée de pied sous-marine de la Baie du Soleil - secteur 2 et des épis du Borriego et du Casino à Menton :** mise en œuvre d'enrochements par voie maritime pour la digue de butée de pied et par voie terrestre pour les épis. **Durée : mars à mai 2021. Coût : 702 450 € HT**









**EPTB SMIAGE**

147, Boulevard du Mercantour CADAM, 06204 NICE Cedex 3